

## VERTUS

Lexie	Occurrences	FRN
VERTUS	370	0,02135

### TOME I

*DISCOURS ADRESSÉ A MESSIEURS DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE METZ (1784), p. 20-47*

p. 35

ils peuvent posséder mille talents et mille VERTUS ; mais ils n'en sont pas moins des gens infâmes :

p. 43

et de donner aux parens toute l'autorité nécessaire pour récompenser où pour punir les VERTUS où les désordres de leurs enfans :

*APPENDICE I, VARIANTE DE L'ÉDITION DE 1785, p. 48-49*

p. 49

vous les condamnerez à mourir sur ce même échafaud, encore teint du sang de ce parent coupable, dont les VERTUS auroient pu surpasser les forfaits.

*APPENDICE II, VARIANTE DE L'ÉDITION DE 1785, p. 50-54*

p. 52

Ah ! Ce n'est point contre le vice qu'il faut ici se tenir en garde, c'est contre leurs propres VERTUS qu'ils ont à se défendre <...>

*APPENDICE III, VARIANTE DE L'ÉDITION DE 1785, p. 55-63*

p. 59

N'est-il pas des VERTUS viles et bourgeoises, parce qu'ils les abandonnent au peuple, des ridicules qu'ils mettent en vogue, des vices qu'ils ennoblissent en les adoptant?

p. 60

souvent celle où les Loix auront trouvé un coupable, offrira plusieurs citoyens distingués par des talents et par des VERTUS ;

p. 60-61

le monarque daigne l'assurer qu'une faute étrangère n'efface point à ses yeux les VERTUS et les services de ses fidèles sujets, il le nomme à un poste considérable dans sa Province, il ajoute à ce bienfait la marque brillante d'une distinction flatteuse <...>

*APPENDICE IV, ARTICLE DE LACRETELLE, p. 64-72*

p. 68 (2), *Sur le discours de Robespierre sur les peines infamantes, discours qui avait obtenu un second prix à l'Académie de Metz \**

Le cri maternel, les prières de l'innocence, les supplications de la beauté, l'intéressante voix de l'amitié, les services, les VERTUS, les talents d'une nombreuse famille ; [...] et le droit de faire grâce, qui ne doit pas moins tourner à l'utilité publique que la justice même, qui fut plutôt accordé à la hauteur des vues d'un prince qu'à la sensibilité de son cœur, ce droit arme dans ce moment ses propres VERTUS contre son devoir.

p. 69 (2)

Les VERTUS même ici sont opposées aux VERTUS.

p. 70

rien ne l'effacera, ni vos talens, ni vos VERTUS ;

*ÉLOGE DE GRESSET*, texte du manuscrit de l'Académie d'Amiens (1785), p. 88-115

p. 88

contempler, pour ainsi dire, avec un juste orgueil, les monumens de sa splendeur et les titres de sa noblesse, et allumer une utile émulation dans le cœur de ses citoyens par les éloges publics qu'elle décerne aux VERTUS et aux talens qui l'ont honorée.

p. 89

quoiqu'aucun lien ne m'ait attaché à lui, mon zelo ne le cédera point au votre ; pour chérir sa mémoire, ne suffit-il pas d'avoir lu ses écrits ; d'avoir entendu parler de ses VERTUS?

p. 107 (3)

ils ont osé entreprendre de l'avilir par ses VERTUS mêmes, et c'est par elles qu'il s'est élevé au dessus de tous ses rivaux. | [...] Qui peut connoître aussi bien que vous des VERTUS qui ont brillé sous vos yeux et dont vous avez joui vous même, dans le commerce de l'illustre citoyen que vous regrettez? | [...] Mais comment s'occuper des VERTUS de Gresset, sans penser à ce respectable prélat dont il fut le disciple et l'ami?

p. 108

c'étoit la destinée de l'église d'Amiens d'être gouvernée successivement par des eveques faits pour donner à un siècle corrompu le spectacle des VERTUS qui ont illustré le berceau du christianisme.

p. 112

du haut du trône où il venoit de monter, jeter pour ainsi dire les yeux autour de lui, pour chercher les hommes illustres qui fesoient l'ornement de son empire, et distinguer dans la foule un citoyen modeste et paisible, pour couronner à la fois dans sa personne et les talens et les VERTUS!

*ÉLOGE DE GRESSET*, texte de l'édition de 1786, p. 119-147

p. 119

c'est un beau spectacle de voir une Nation rendre des hommages solennels à ceux qui l'ont illustrée, contempler, pour ainsi dire, avec un juste orgueil, les monumens de sa splendeur et les titres de sa noblesse, et allumer une utile émulation dans le cœur de ses concitoyens par les éloges publics qu'elle décerne aux VERTUS et aux talens qui l'ont honorée.

p. 120

Pour chérir sa mémoire, ne suffit-il pas d'avoir lu ses écrits, d'avoir entendu parler de ses VERTUS?

p. 130

L'invention du sujet, le plus heureux peut-être qui soit au Théâtre, le plus fécond en VERTUS héroïques et en situations tragiques, le caractère sublime de Worcestre, celui d'Arondel, non moins grand et plus original encore ;

p. 138

ils ont osé entreprendre de l'avilir par ses VERTUS mêmes, et c'est par elles qu'il s'est élevé au-dessus de tous ses rivaux.

p. 138-139

Qui peut connoître aussi bien que vous des VERTUS qui ont brillé sous vos yeux, et dont vous avez joui vous-mêmes dans le commerce de l'illustre Citoyen que vous regrettez?

p. 139 (3)

Mais comment s'occuper des VERTUS de Gresset, sans penser à ce respectable Prélat, dont il fut le disciple et

l'ami? [...] Grâce à vos VERTUS, nous avons cru voir un de ces saints Evêques qui, jadis, illustrèrent le berceau du Christianisme, revivre au milieu de nous pour consoler la Religion éplorée, et affermira (sic) la piété chancelante. [...] c'étoit la destinée de l'Église d'Amiens d'être gouvernée successivement par des Evêques faits pour donner à un Siècle corrompu le spectacle des VERTUS qui brillèrent dans des tems plus heureux.

p. 143-144

Quel heureux présage pour les peuples, de Voir le jeune Prince qui alloit faire leur destin, du haut du Trône où il venoit de monter, jeter, pour ainsi dire, les yeux autour de lui pour chercher les hommes illustres qui fesoient l'ornement de son Empire, et distinguer dans la foule un citoyen modeste et paisible pour couronner à la fois dans sa personne, et les talens et les VERTUS.

*APPENDICE I*, p. 148-150

p. 148, *avant-propos* \*

Mais faut-il en conclure que lorsqu'un académicien, avec des talens, aura montré de la religion et des mœurs, il ne faudra louer que ses talens et non ses VERTUS?

p. 149 (2) \*

Quoi qu'il en soit de ces réflexions que nous soumettons à son propre tribunal, et dont nous la constituons juge, nous avons pensé que par ses talens et ses VERTUS, Gresset prêtoit doublement à l'Éloge. [...] Ne dédaignons pas de lui associer celui d'un homme célèbre dont les talens étoient encore embellis par les VERTUS.

*ÉLOGE DE MESSIRE CHARLES-MARGUERITE-JEAN-BAPTISTE MERCIER DUPATY PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE BORDEAUX*, p. 155-181

p. 162 (2)

si, en rendant un hommage public à ses talens et à ses VERTUS, je ne remplis point assez dignement la tâche imposée à l'orateur, j'aurai du moins l'avantage d'avoir offert un grand exemple et des leçons utiles. | [...] CHARLES-MARGUERITE-JEAN-BAPTISTE DUPATY, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, naquit à la Rochelle de parens nobles, et surtout recommandables par leurs VERTUS.

p. 163

Ses talens et ses VERTUS lui acquirent bientôt une grande réputation ;

p. 163, en note

M<sup>lle</sup> Carré fut digne, par ses rares VERTUS, d'être associée à cette respectable famille ;

p. 165

il a pour lui la patrie, sa gloire et ses VERTUS.

p. 166, en note

J'aimerais à retracer ici les grandes VERTUS de M<sup>me</sup> Dupaty ;

p. 167

C'est ainsi qu'il imposa silence à ceux qui voulaient lui nuire ; et ils furent forcés de rendre hommage à ses VERTUS.

p. 174, en note

C'est ainsi qu'il portait partout la générosité et l'enthousiasme pour les lettres, et qu'il donnait l'exemple rare de faire servir la fortune à la gloire des talens et aux progrès des VERTUS.

p. 177

les talens, qui deviennent parfois un présent funeste par le mauvais usage qu'on en fait, semblaient ne lui avoir été donnés que pour mieux pratiquer les devoirs de l'homme et les VERTUS du sage.

p. 178

Si l'on veut se donner le spectacle des VERTUS antiques, il faut suivre M. DUPATY dans le sein de sa famille.

p. 179

La magistrature espérait jouir longtemps encore de ses lumières et de ses VERTUS ;

p. 180 (2)

Faut-il que tant de VERTUS aient sitôt disparu de dessus la terre ! | [...] En retraçant vos VERTUS, j'ai moins cherché à ajouter un nouveau lustre à votre gloire, qu'à satisfaire un besoin de mon cœur;

*ÉLOGE DE LA ROSE*, p. 185-194

p. 186-187

Or, Monsieur, si vous réfléchissez sur le principe de ce sentiment que je viens de vous expliquer, vous verrez d'abord qu'il part de la même source d'où découlent tous les talents et toutes les VERTUS ;

p. 187

Or, vous concevez, Monsieur, que tout cela est une suite des VERTUS fondamentales de la société et prend sa source dans l'amour de la rose :

p. 192

Monsieur, c'est de vous dire comme homme, que vous devez être exempt de toute inquiétude, car la sage déesse m'a encore appris en général que l'horoscope d'un homme est dans ses talents et dans ses VERTUS.

*ŒUVRES POÉTIQUES DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE*, p. 215-246

p. 246

Cependant j'en conviens, ces sages républiques, | Illustres par l'éclat de leurs VERTUS antiques, | Ces peuples, dont la terre admire les exploits | De ce désordre affreux garantis par les loix | Ne subirent jamais ce honteux esclavage.

TOME II

*LES PLAIDOYERS PRONONCÉS DEVANT LE CONSEIL D'ARTOIS*

*MÉMOIRE POUR DEMOISELLE MARIE DE BARDOULT*, p. 45-86

p. 59

Il sied bien à la veuve Mille de répandre des soupçons sur la probité d'un Gentilhomme, dont les services militaires lui ont mérité la récompense de son Prince, et dont les VERTUS civiles et morales qui le distinguoient parmi ses concitoyens, lui ont fait obtenir la commission de Mayor de la ville de Béthune, qu'il a rempli [sic] avec distinction.

*SECOND PLAIDOYER OU RÉPLIQUE POUR LE SIEUR DE VYSSERY* (1783), p. 171-202

p. 172

Que ne peut cette influence que donne à un Magistrat, objet de la vénération publique, le touchant accord des lumières, des talents, et des VERTUS !

*MÉMOIRE POUR FRANÇOIS DÉTEUF* ( 1783 ), p. 234-254

p. 234

Leurs absurdes blasphèmes s'évanouissent avec eux ; elle seule demeure avec les VERTUS qu'elle a fait naître.

p. 234-235

Les vices d'un Particulier, les torts même d'une Communauté entière n'effacent point à ses yeux les VERTUS qui brillent dans tant de Monastère.

p. 248

Ils lui ont prodigué tous les avantages qui doivent être le prix du mérite et des VERTUS.

*ANNEXE I, REQUÊTE DE FRANÇOIS DETEUF, p. 255-265*

p. 262

Ils lui ont prodigué tous les avantages qui doivent être le prix du mérite et des VERTUS ;

*RÉPONSE POUR LE SUPÉRIEUR DE L'ORATOIRE ; AU PLAIDOYER DU SIEUR GILLET (1784), p. 286-311*

p. 286

il n'a pas rougi de dénoncer aux Magistrats, comme un fourbe et comme un parjure, un Prêtre, aussi vénérable par ses VERTUS, que par son caractère et par les fonctions intéressantes qu'il a long-temps exercées parmi nous.

*RÉPLIQUE POUR DAME MARIE SOMMERVILLE, p. 337-403*

p. 337

Cette Cause est donc celle des Villes d'arrêt, celle des Etrangers, celle des Citoyens, celle de la liberté, celle d'un sexe intéressant aux yeux de tous les hommes par ses VERTUS et par ses charmes, aux yeux des Magistrats eux-mêmes par sa faiblesse qui réclame à la fois l'indulgence et la protection des Loix.

TOME III

*XVI – ROBESPIERRE À BUISSART (24 mai 1789)*

p. 39

les plus distingués de ce corps par leurs VERTUS et par leur mérite se seroient empressés de s'immortaliser par cet exemple de patriotisme et de magnanimité ;

*XVII – ROBESPIERRE À BUISSART (23 juillet 1789)*

p. 46 \*

« Vous deviez votre couronne à la naissance, vous ne la devez plus qu'à vos VERTUS et à la fidélité de vos sujets. »

*XLIII – ROBESPIERRE À LA SAC D'ARRAS (Paris, le 27 juin 1790)*

p. 87

Quel suffrage pourrais-je préférer à celui d'une société dont les VERTUS et les principes doivent contribuer si puissamment à la régénération et au bonheur de mon pays ?

*XLVI - ROBESPIERRE À DUVIGNAU (Paris, 6 septembre 1790)*

p. 89

C'est le sort de tous les écrivains dont les lumières ou les VERTUS civiques devancent un peu l'époque où ils publient leurs opinions, d'être d'abord calomniés et par l'injustice et par l'ignorance.

*CX – ROBESPIERRE À BUISSART (Paris, le 30 novembre 1791)*

p. 130

mais je ne doute pas que l'amour du peuple et ses VERTUS ne lui donnent les moyens nécessaires pour le porter.

*CCCI - ROBESPIERRE À SAINT-JUST ET À LEBAS (Paris, 9 nivôse l'an II de la République)*

p. 236

Vos principes et vos VERTUS m'ont rassuré.

TOME III – APPENDICE : aucune occurrence

TOME IV – *LE DÉFENSEUR DE LA CONSTITUTION*

N° 1 (19 mai 1792)

p. 25, *OBSERVATIONS SUR LES MOYENS DE FAIRE UTILEMENT LA GUERRE*, p. 15-27

Animez leur courage, en honorant leur infortune et leurs VERTUS civiques ;

p. 36, *RÉPONSE DE M. ROBESPIERRE AUX DISCOURS DE MM. BRISSOT ET GAUDET (SIC) DU 25 AVRIL 1792, PRONONCÉE À LA SAC, LE 27 DU MÊME MOIS, ET IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA SOCIÉTÉ*, p. 28-46

que les VERTUS des législateurs doivent être la première leçon des citoyens ;

N° 2 (24-25 mai 1792)

p. 54, *SUR LA NÉCESSITÉ ET LA NATURE DE LA DISCIPLINE MILITAIRE*, p. 49-60

N'apprendra-t-on jamais à apprécier les vices et les VERTUS des hommes ?

N° 3 (31 mai 1792)

p. 91, *CONSIDÉRATIONS SUR L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DE NOS MAUX*, p. 77-99

ils vouloient les remplacer, et les remplacèrent, en effet, par leurs créatures, dont ils vantoient singulièrement les VERTUS civiques, telles que M. Duportail, par exemple.

N° 4 (7 juin 1792)

p. 114, *OBSERVATIONS SUR LES CAUSES MORALES DE NOTRE SITUATION ACTUELLE*, p. 109-119

Que l'univers périclisse, ou que le genre humain soit avili et malheureux, pendant la durée des siècles, pourvu qu'ils puissent être honorés sans VERTUS, illustres sans talents, et que, chaque jour, leurs richesses puissent croître avec leur corruption et avec la misère publique.

p. 122, *DES FÊTES NATIONALES ET DES HONNEURS PUBLICS*, p. 119-127

Je ne craindrai pas au moins de dire tout haut que les VERTUS utiles au bonheur des hommes doivent seules prétendre à ces honneurs presque divins ;

p. 123

Eh! que nous importent quelques VERTUS exagérées ou inventées par des sujets qui écrivoient l'histoire sous les yeux de leurs maîtres?

N° 5 (15-17 juin 1792)

p. 148, *SUR LE RESPECT DÛ AUX LOIS ET AUX AUTORITÉS CONSTITUÉES*, p. 144-149

Sa dignité, c'est le choix du peuple ; ses distinctions sont ses VERTUS ; ses privilèges, ses devoirs, sa gloire, de bien servir son pays.

N° 6 (22-23 juin 1792)

p. 167, *RÉPONSE DE M. ROBESPIERRE, CITOYEN FRANÇAIS A MONSIEUR LAFAYETTE, GÉNÉRAL D'ARMÉE*, p. 165-190

Vers la fin d'avril, je reçois une lettre, au nom du bataillon du Gros-Cailloux, où l'on m'apprend que les VERTUS de M. Lafayette sont connues dans les deux mondes ;

p. 170 (2)

S'il est vrai que les grandes VERTUS et les talents sublimes peuvent seuls exercer une grande influence chez un

peuple libre, l'intrigue et la finesse peuvent souvent l'usurper, chez une nation qui passe subitement de l'esclavage à la liberté, et dont les mœurs sont encore en contradiction avec les principes de son nouveau gouvernement. | [...] Lié à nos anciens oppresseurs, allié à une famille célèbre dans les fastes des cours, par la science héréditaire de l'intrigue et de l'adulation, dénué des VERTUS mâles qui caractérisent les hommes libres, votre âme ne pouvoit être sensible à la gloire de relever la dignité humaine et la puissance du peuple français, sur les principes régénérateurs de la justice et de l'égalité ;

p. 187

elle leur donnoit pour concurrents, dans la carrière politique, des millions de Français qui pouvoient aisément les surpasser en VERTUS ;

N° 7 (29-30 juin 1792)

p. 200, *DEUXIÈME LETTRE DE M. ROBESPIERRE À M. LAFAYETTE SUR LES LETTRES DE M. LAFAYETTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU ROI*, p. 195-219

C'est parler bien légèrement de cette bienveillance qui, seule a fait tout vos talens, toutes vos VERTUS.

p. 202

c'est l'honneur d'être à sa tête, qui vous donne seul quelque recommandation ; les VERTUS civiques qui brillent dans votre camp caractérisent tous les soldats français ;

N° 8 (5 juillet 1792)

p. 231, *RÉFLEXIONS SUR LA MANIÈRE DONT ON FAIT LA GUERRE*, p. 225-232

il étoit arrêté que ce (*sic*) période de l'existence des sociétés, devoit à-la-fois enfanter, et la morale la plus pure et les passions les plus hideuses ; les plus sublimes VERTUS et les plus abominables forfaits.

p. 249, *AUX AMIS DE LA CONSTITUTION, SUR LES CIRCONSTANCES ACTUELLES* (26 mars 1792), p. 244-253

Que la nation se lève toute entière ; faisons la guerre du peuple, et non celle des rois ; marchons sous des chefs dignes de le guider, dont les mains ne soient souillées, ni des dons corrupteurs des cours, ni du sang des citoyens ; célèbres par leurs VERTUS civiques, et non par le massacre des plus zélés défenseurs de la patrie.

p. 250

C'est au sein d'une telle paix, que se développeront les VERTUS civiques qui font la gloire et le bonheur de la société ;

N°9 (14 juillet 1792)

p. 257, *AUX FÉDÉRÉS*, p. 255-260

la fortune publique, la proie de quelques brigands ; où tous les vices calomnient toutes les VERTUS, et changent le règne de la liberté, en une longue et cruelle proscription, exercée au nom de l'ordre public, contre les *honnêtes gens* qui ont de la probité et du courage, par les *honnêtes gens* qui n'ont que de l'or, des vices et de l'autorité.

p. 268, *OPINION DE J. M. COLLOT – D'HERBOIS. SUR LES COUPABLES DÉMARCHES DU GÉNÉRAL LAFAYETTE*, p. 262-274 \*

Ses propriétés encore, ce sont les VERTUS dont il donne l'exemple, la patience, l'union, le courage, le désintéressement, l'amour de la patrie ;

p. 269

Ah ! laissez au peuple la vie, la liberté, les VERTUS ;

N° 10 (25 juillet 1792)

p. 293, *PÉTITION DES FÉDÉRÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE*, p. 287-294

Nous prouverons que les factieux qui aiment la patrie et la constitution ; que les brigands qui ont des VERTUS et de l'humanité, savent faire rentrer dans le néant, *tous les honnêtes gens* couverts de crimes et de parjures,

*tous les amis de l'ordre public, traîtres envers le peuple, enrichis de ses dépouilles et souillés de son sang.*

p. 299, *SUR LA FÉDÉRATION DE 1792*, p. 294-300

ils [les tyrans] se servent de ses VERTUS réelles, pour lui donner des torts apparens ;

N° 11 (5 août 1792)

p. 322, *DES MAUX ET DES RESSOURCES DE L'ÉTAT*, p. 317-334

C'est en vain que quelques ambitieux sans talents, comme sans VERTUS, voudraient sacrifier le salut public à leur intérêt personnel.

p. 323

Le salut public repose-t-il sur les lumières et sur le courage de la nation, sur l'intégrité et l'énergie de ses mandataires ou seulement sur la foi aveugle qui leur suppose toutes les VERTUS qu'ils doivent avoir?

p. 326

Expiez donc ce crime de lèze-nation et de lèze-humanité, en effaçant ces distinctions injurieuses, qui mesurent les VERTUS et les droits de l'homme, sur la quotité des impositions.

p. 327

que tous les citoyens soient éligibles à tous les emplois publics, aux termes des articles les plus sacrés de la constitution même, sans autre privilège, que celui des VERTUS et des talents.

p. 331

il ne nous reste que deux alternatives, ou de périr et d'ensevelir avec nous la liberté du genre humain, ou de déployer de grandes VERTUS et de nous résoudre à de grands sacrifices.

p. 367, *PÉTITION PRÉSENTÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU NOM DE LA SECTION DE LA PLACE VENDÔME*, p. 366-368 \*

Députés du peuple, hâtez-vous de soutenir et d'encourager les VERTUS dont nous avons besoin, en consacrant par des hommages solennels, la gloire des martyrs de la liberté, qui ont tombé dans la journée immortelle du 10 de ce mois.

p. 368 (2) \*

Les VERTUS sublimes qui sauvent les nations, leur paroissent des crimes ; | [...] Nous nous reposons sur votre zèle, du soin de leur décerner des honneurs funèbres, dignes de leurs VERTUS héroïques, et de la patrie qu'ils ont sauvée.

TOME V – LETTRES À SES COMMETTANS

Première série

N° 1 (30 septembre 1792)

p. 16, *EXPOSÉ DES PRINCIPES ET BUT DE CETTE PUBLICATION*, p. 15-21

Ces grandes conquêtes de la liberté sont le prix de votre courage et de vos sacrifices, l'ouvrage des VERTUS et des vices, des lumières et de l'ignorance de vos premiers représentans, le résultat des crimes et de l'impéritie de vos tyrans.

N° 2 (20 octobre 1792)

p. 35, *RÉCIT DE LA SÉANCE DES JACOBINS DU 14 OCTOBRE 1792 : RÉCEPTION DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ*, p. 33-36

voilà les VERTUS qui distinguent les soldats de la république, qui ont immortalisé les citoyens de Lille et de Thionville, et qui assurent à jamais la supériorité de nos armes sur celles de tous les rois du monde.

N° 3 (30 octobre 1792)



p. 50 (2), *SUITE DU TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE (25-30 SEPT. 1792)*, p. 46-51

\*

Quant à l'influence supposée de Madame Rolland sur les affaires publiques, il s'étonne avec raison *que l'on ait cherché à tourner en ridicule l'union et les VERTUS qui régissent dans son domestique*. | [...] il dénonce *la horde insensée de ces hommes ardents, peut-être égarés, qui prennent leurs passions pour des VERTUS, et croient que la liberté ne peut-être bien servie que par eux* ;

N° 6 (22 novembre 1792)

p. 94, *SUITE DU TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE (18-30 octobre 1792)*, p. 77-96 \*  
Tureau s'écrie : « Il n'est donc permis ici que de parler des VERTUS du ministre et jamais de ses torts. Je demande à prouver qu'il est coupable ».

N° 7 (29 novembre 1792)

p. 107, *RÉPONSE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE À JÉRÔME PETION*, p. 97-115

Est-ce par opposition aux excès monstrueux de la tyrannie que les amis de l'humanité doivent juger leurs VERTUS civiques ?

p. 109

Vous ai-je jamais contesté, moi, celui d'imprimer tous les jours, de faire placarder même vos VERTUS ;

p. 112

Si le public est plus sévère ; prenez-vous en lui ; et puisque vous vous plaignez de *l'aveuglement général à cet égard*, ôtez-lui cette épaisse cataracte qui lui dérobe la vision de tant de VERTUS.

N° 9 (13 décembre 1792)

p. 131, *EXTRAIT DE LA LETTRE DE DUBOIS CRANCÉ À SES COMMETTANS*, p. 130-135 \*

Toutes les histoires que j'ai lues, m'ont convaincu que les premiers *rois* ont commencé par être des *flatteurs*, pour devenir des *brigands*, et que leurs complices ne sont parvenus à étendre leur despotisme sur les peuples, qu'après les avoir égarés sur les VERTUS personnelles de l'homme qu'ils leur désignent, sans cesse, comme seul digne de les gouverner.

p. 133 (2) \*

Il est vrai qu'ils ne croient pas aux VERTUS que l'on prône avec autant d'audace que de bassesse ; | [...] au lieu d'accaparer tous les journalistes, pour corrompre l'opinion, calomnier les patriotes, et prôner tes VERTUS ;

N° 10 (13-15 décembre 1792)

p. 146, *DEUXIÈME LETTRE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE EN RÉPONSE AU SECOND DISCOURS DE JÉRÔME PETION*, p. 140-159

Or, mon cher Pétion, cette espèce d'hommes est encore assez rare, pour que les amis de la liberté l'appellent avec empressement aux fonctions qui exigent de la loyauté et des VERTUS.

p. 152

Vous vous fâchez vous-même de ce que j'ai dit sur la bonne foi, avec laquelle vous avez vanté les VERTUS des Lafayette, des Narbonne, des Montesquiou, et de tant d'autres.

p. 155 \*

Qui pourroit être jaloux du génie ou des VERTUS de l'empereur ?

N° 11 (20 décembre 1792)

p. 169, *DE L'OSTRACISME*, p. 168-169

Mais, avons-nous donc vu briller tant de VERTUS républicaines, que nous soyons déjà réduits à la nécessité de

les proscrire ?

Deuxième série

N° 3 (25 janvier 1793)

p. 227, *A PROPOS DE L'EXÉCUTION DU ROI ET DU MEURTRE DE LE PELETIER*, p. 226-229

ils virent les défenseurs les plus intrépides de la liberté, dans les membres de la Convention nationale, qu'on leur avoit désignés comme les partisans de la tyrannie, et, dans ceux qu'ils avoient vus prôner éternellement eux-mêmes leurs fausses VERTUS, les plus vils intrigans et les plus dangereux ennemis de la patrie.

N° 4 (30 janvier 1793)

p. 245 (2), [RÉPERCUSSIONS DES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE SUR LA LIBERTÉ], p. 243-246

Seul, il joint les VERTUS douces aux VERTUS énergiques, et la modération des peuples éclairés, à la vigueur des peuples libres.

p. 261, *TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTIONS NATIONALE. JUGEMENT DE LOUIS CAPET*, p. 246-264

A la nouvelle de ce malheur, je vole auprès de lui, conduit par ma tendre amitié et ma profonde vénération pour les VERTUS qu'il pratiquoit sans ostentation.

N° 5 (5 février 1793)

p. 265, [EXAMEN DE LA SITUATION APRÈS LA DÉCLARATION DE GUERRE À L'ANGLETERRE], p. 265-273

La nature t'a fait robuste et puissant ; tes forces égalent tes VERTUS ; et ta cause est celle des dieux même.

N° 6 (15-20 février 1793)

p. 284, *OBSERVATIONS SUR UNE PÉTITION RELATIVE AUX SUBSISTANCES PRÉSENTÉE A LA CONVENTION LE 12 FÉVRIER, L'AN 2<sup>e</sup>, DE LA RÉPUBLIQUE*, p. 283-287

mais les intrigans, aussi rusés qu'il est simple, aussi pervers qu'il est bon, cherchent quelquefois à abuser de ses VERTUS, de sa juste indignation même, il faut le dire, pour le tromper, et pour l'enchaîner ensuite.

p. 287

Ce n'est pas du pain seulement que nous devons au peuple français (les despotes en donnent à leurs sujets), c'est la liberté cimentée par des lois humaines, c'est la dignité des citoyens, c'est la jouissance des droits sacrés de l'humanité, et l'exercice de toutes les VERTUS sociales que la république développe, et qui font à-la-fois l'ornement et le bonheur de la vie humaine ;

p. 289, *LES DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT DE PARIS À LEURS COMMETTANS*, p. 287-291

nous, représentans de la nation, nous voulons, nous devons lui assurer encore la liberté, la paix, l'abondance, qui sont le fruit des lois justes, sages et bienfaisantes, la jouissance des droits sacrés de l'homme, et toutes les VERTUS républicaines qui font à-la-fois le bonheur et l'ornement de la vie humaine, mais, pour arriver à ce terme heureux, il faut dans ces circonstances critiques, que nous soyons encore secondés par le caractère énergique et raisonnable de ce même peuple, dont le calme imposant a jusques ici déconcerté tous les complots de nos ennemis communs.

p. 291

Ne souffrez pas que quelques intrigans vous ravissent en un jour, le prix de tant de sacrifices et de tant de VERTUS.

N° 6 (15-20 février 1793)

p. 295, *OBSERVATIONS SUR LE PLAN D'ORGANISATION DE L'ARMÉE, PROPOSÉ PAR DUBOIS-CRANCÉ AU NOM DU COMITÉ MILITAIRE*, p. 292-296

Vous pouvez tout, avec un peuple immense et magnanime, que la liberté rend capable de tous les prodiges : sachez seulement donner l'essor à toutes ses VERTUS.

N° 7 (fin de février 1793)

p. 306, *LES RÉPUBLICAINS MARSEILLOIS À CHARLES BARBAROUX*, p. 305-307 \*

Rappelle-toi, Barbaroux, que dans le tems où tu cherchois, toi et tes consors, à vous entourer d'une garde prétorienne, à prôner les fausses VERTUS de Rolland, à provoquer la haine des départemens contre les braves parisiens, à faire servir à vos sinistres projets, notre bataillon républicain, séduit par tes perfides suggestions, dans ce tems où par un criminel abus de confiance, tu avois enchaîné l'opinion publique à Marseille, où tu connoissois l'esprit dominateur dans la société trompée, à l'exception d'une minorité qui gémissoit en silence sur cet égarement dangereux ;

N° 9 (6 avril 1793)

p. 345-346, *OPINION DE ROBESPIERRE SUR LES MESURES À PRENDRE ENVERS LA FAMILLE DE CAPET*, p. 345-346

la République outragée par l'audace, compromise par la foiblesse, assassinée par la perfidie, la République, à qui il ne reste plus d'autre ressource que les VERTUS qu'elle suppose, a droit d'exiger de vous que, par un gage nouveau et réel de votre constante aversion pour la royauté, vous ranimiez l'énergie républicaine, et confondiez les projets de tous les despotes.

N° 10 (25-30 avril 1793)

p. 362, *DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN PRÉSENTÉE PAR MAXIMILIEN ROBESPIERRE*, p. 360-363

XVIII. Tous les citoyens sont admissibles à toutes les fonctions publiques, sans aucune autre distinction que celle des VERTUS et des talens, sans aucun autre titre que la confiance du peuple.

TOME VI

ÉTATS GÉNÉRAUX

Séance du 18 mai 1789

*SUR LES CONFÉRENCES ENTRE LES TROIS ORDRES*, p. 22-25

p. 24, *Lettre de Robespierre à Buissart* (24 mai 1789)

les plus distingués de ce corps par leurs VERTUS et par leur mérite se seroient empressés de s'immortaliser par cet exemple de patriotisme et de magnanimité ;

Séance du 21 septembre 1789

*CONTRE LE VETO ROYAL*, p. 86-95

p. 94, *Dire [...] contre le veto royal, soit absolu, soit suspensif*

Appelez-y tous les Citoyens, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talens ;

Séance du 23 décembre 1789

*SUR LE DROIT DE VOTE DES COMÉDIENS ET DES JUIFS*, p. 167-170

p. 168, *Bulletin de l'Assemblée nationale*, n° 126, p. 5

Les comédiens mériteront d'avantage l'estime publique quand un absurde préjugé ne s'opposera plus à ce qu'ils l'obtiennent, alors les VERTUS des individus contribueront à épurer les spectacles et les théâtres, deviendront des écoles publiques de principes de bonnes mœurs et de patriotisme.

Séance du 25 janvier 1790

*SUR LES CONDITIONS DE CENS EXIGÉES DES CITOYENS ACTIFS*, p. 200-213

p. 203, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 27, p. 107 ; *Bulletin de l'Assemblée nationale*, n° 151, p. 4-5

décrète en conséquence que jusqu'à la dite époque, tous les Français, c'est-à-dire tous les hommes nés et

domiciliés en France, ou naturalisés, qui payeront une imposition quelconque, continueront d'être habiles à exercer la plénitude des droits politiques et d'être admissibles à tous les emplois publics, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talents, sans toutefois déroger aux autres motifs d'incompatibilité et d'exclusion portés par les autres décrets de l'assemblée nationale.

p. 208, *Journal des Etats généraux* (Devaux), t. VIII, p. 32-33 ; *Gazette nationale ou Extrait <...>*, t. V, p. 10

qu'à la dite époque tous les françois continueront d'être habiles à exercer la plénitude de leurs droits, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talents.

p. 209, *Le Modérateur*, n° 27, p. 105

et que jusqu'à cette époque tous les françois, citoyens domiciliés seront admissibles à tous les emplois publics, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talents, et sans qu'il fût dérogé aux autres motifs d'incompatibilité décrété par l'assemblée nationale.

p. 210, *Mercure national ou Journal d'Etat ou du Citoyen*, t. I, n° 6, p. 338

Pour remédier à ce désordre politique, il a proposé que l'exécution des dispositions concernant les conditions de l'éligibilité fût différée jusqu'à l'époque où le système actuel des impositions sera réformé, et que tous les français qui payent une imposition quelconque, soient admissibles à tous les emplois, sans autre distinction que celle des talents et des VERTUS.

Séance du 13 mars 1790

*SUR LA LIBÉRATION DES DÉTENUIS PAR LETTRES DE CACHET*, p. 282-284

p. 282-283, *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, n° 74, p. 303 ; *Bulletin de l'Assemblée nationale*, n° 202, p. 4

L'Assemblée sera, sans doute, étonnée de voir que lorsqu'il est question de la cause de l'innocence, on lui parle sans cesse, non pas de ces infortunés détenus, souvent pour leurs VERTUS, pour avoir laissé échapper quelques preuves d'énergie et de patriotisme ;

Séance du 29 mars 1790

*SUR LES POUVOIRS DES COMMISSAIRES DU POUVOIR EXÉCUTIF*, p. 290-305

p. 293, *Le Point du Jour*, t. VIII, p. 353

c'en est fait de la liberté, et la nation retombe sous le joug de la servitude, avant d'avoir acquis cet esprit public, ces VERTUS fières et courageuses, qui sont les véritables gardiennes de la liberté !

Séance du 16 juin 1790, 2<sup>e</sup> intervention

*SUR LE TRAITEMENT DES ÉVÊQUES*, p. 407-414

p. 408, *Mercure national ou Journal d'Etat et du Citoyen*, t. II, n° 12, p. 802 à 805 ; *Discours [...] sur le traitement des évêques pour l'avenir*

Il savoit que dès le moment où ils s'enrichiroient, ils contracteroient tous les vices qui forment le cortège ordinaire de l'opulence, et qu'ils perdroient toutes leurs VERTUS, sans en excepter la bienfaisance et la charité.

p. 409

que de faire dépendre des VERTUS et de la volonté de quelques ecclésiastiques le bonheur et la vie d'une multitude de citoyens.

p. 412, *Journal des Débats*, t. IX, n° 312, p. 4

qu'ils dévoient dans leur sollicitude faire des loix qui pourvoyent aux besoins des pauvres, mais qu'ils ne pouvoient pas sur cet objet important s'en rapporter à des particuliers, quelles que soient les VERTUS qu'on puisse leur supposer.

Séance du 22 juin 1790

*SUR LE TRAITEMENT DES ÉVÊQUES EN FONCTION*, p. 417-427

p. 419, *Mercur national ou journal d'Etat et du Citoyen*, t. II, n° 12, p. 805 ; *Discours sur le traitement des évêques actuels*

Mais, s'il faut réfuter cette objection avec plus de détail, j'ajouterai, que je ne puis consentir à supposer gratuitement que la généralité des évêques a oublié la modestie et les VERTUS qui convenoient à leur état, au point de contracter des dettes énormes, avec un revenu supérieur aux besoins les plus étendus.

p. 420

Il est un sacrifice plus intéressant dont on vous a parlé encore avec beaucoup de sagacité à mon avis ; c'est la privation de ce lien doux et sacré, auquel sont attachés à la fois et le bonheur et les VERTUS de la vie humaine.

p. 422, *Le Point du Jour*, t. XI, p. 205

Mais pour réfuter cette objection plus en détail, j'ajoute que je ne puis consentir à supposer, que la pluralité des évêques aient oublié la modestie et les VERTUS qui convenoient à leur caractère, au point de contracter des dettes énormes avec un revenu supérieur aux besoins les plus étendus.

Séance du 3 juillet 1790

*SUR L'ADMISSION DU COMTE D'ALBERT DE RIOMS A LA FÉDÉRATION*, p. 457-461

p. 459, *Journal de Paris*, 5 juillet 1790

mais en lui reconnaissant tous les talents, toutes les VERTUS, toutes (sic) les genres de gloire, je ne vois en lui qu'un homme privé, et je ne puis consentir qu'il soit admis à une cérémonie où on ne peut l'être que comme Député.

p. 460, *Assemblée nationale* (Beaulieu), t. III, 236° Séance, p. 3

Il n'a jeté aucun doute sur toutes ses VERTUS patriotiques, sur sa bravoure, enfin sur toutes ses qualités de citoyen et de militaire ;

p. 460, *Assemblée nationale et Commune de Paris* (imitat.), t.V, n°332, n.2 ; *Annales universelles et méthodiques*, t. IV, n° 105, p. 285 ; *Journal de Versailles*, t. III, n° 35, p. 139 ; *Le Postillon* (Calais), n° 92, p. 5

qu'il est dans tout l'empire le citoyen le plus illustre par ses VERTUS et ses qualités personnelles ;

p. 461, *Courier Français*, t. VI, n° 186, p. 42

et il a ajouté que, sans prétendre douter du mérite distingué de M. d'Albert, fût-il le plus illustre des Français, par ses VERTUS et ses qualités personnelles, il ne devoit pas obtenir un tel honneur ;

SAC

Séance du 5 décembre 1790

*SUR L'ADMISSION DE TOUS LES CITOYENS DANS LA GARDE NATIONALE*, p. 612-655

p. 620, *Discours sur l'organisation des gardes nationales*

les caresses, des VERTUS plus ou moins réelles la changent en dévouement et en fanatisme ;

p. 621

Le courage, les VERTUS des hommes libres, la cause sacrée pour laquelle vous êtes armés, voilà votre gloire, voilà vos ornemens.

p. 626

Voyez comme partout, à la place de l'esprit de domination ou de servitude naissent les sentimens de l'égalité, de la fraternité, de la confiance, et toutes les VERTUS douces et généreuses qu'ils doivent nécessairement enfanter.

SAC

Séance du 5 décembre 1790

*SUR L'ADMISSION DE TOUS LES CITOYENS DANS LA GARDE NATIONALE*, p. 612-655

p. 648, *Révolutions de France et de Brabant*, t. V, n° 65, 21 février 1791, p. 575-586 \*  
Recevez, Monsieur, l'hommage d'un peuple dont l'enthousiasme pour les talents et les VERTUS sont sans bornes.

p. 653, *Correspondance générale des départemens de France*, t. I et II, n° 20, 21, 22, p. 305 et s. \*  
*le courage, les VERTUS de l'homme libre, la cause sacrée pour laquelle vous vous êtes armés, voilà votre gloire, voilà vos ornemens!*

p. 654  
elles ont eu jusqu'ici des succès ; mais dénigrer, dénoncer, calomnier, sont les VERTUS du jour.

Séance du 14 décembre 1790

*SUR LA SUPPRESSION DES OFFICIERS MINISTÉRIELS ET DES AVOCATS*, p. 659-673

p. 660, *Le Point du Jour*, t. XVII, p. 202  
je suis forcé de convenir que le barreau semble conserver encore des traces heureuses et profondes de la liberté et des VERTUS qu'elle produit ;

p. 662  
Ce sont leurs VERTUS, ce sont leurs talents qui seroient des crimes.

p. 666, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 349, p. 1441-1442  
ainsi vous fermez cette école de VERTUS civiques où les talents et le mérite apprendraient, en plaidant la cause du citoyen devant les juges à défendre un jour celle du peuple parmi les législateurs.

p. 672, *Mercur de France*, 25 décembre 1790, p. 157  
Ainsi vous dénaturez, vous dégradez des fonctions précieuses à l'humanité, essentiellement liées aux progrès de l'esprit public, au triomphe de la liberté, ainsi vous fermez cette école de VERTUS civiques, ou les talents et le mérite apprendroient, en plaidant la cause du citoyen devant les juges, à défendre un jour celle du peuple parmi les législateurs <...>

TOME VII

Séance du 3 février 1791, 1<sup>ère</sup> intervention

*SUR LA FORME DE LA DÉCLARATION DES JURÉS*, p. 56-57

p. 56, *Le Point du Jour*, t. XIX, n° 573, p. 41 \*\*  
Ils [Robespierre et autres] soutenoient que l'idée d'honneur, séparée de probité et de conscience, n'étoit qu'une idée vaine et féodale par laquelle on vouloit suppléer aux VERTUS et aux principes de la morale ;

p. 57, *Mercur de France*, 12 février 1791, p. 114 \*\*  
MM. Lanjuinais, Merlin et Robespierre ne vouloient pas du vieux mot honneur qui sent le gentilhomme, la féodalité, la monarchie, le préjugé, la barbarie et qu'ils supposoient incompatibles avec le patriotisme et les VERTUS d'aujourd'hui.

Séance du 5 février 1791, 2<sup>e</sup> intervention

*SUR LE CHOIX DES JURÉS*, p. 64-71

p. 65, *Journal des États Généraux ou Journal Logographique*, t. XXI, p. 115  
et moins cet homme sera fortuné et moins il aura de ces moyens qui subjuguent les suffrages et qui éblouissent les yeux du public ; ce sera un garant certain au public de ses talents et de ses VERTUS.

p. 67-68, *Assemblée nationale et Commune de Paris* (imitat.), n° 546, p. 5  
ce seroit donc humilier sans raison et sans fruit cette majorité précieuse de citoyens chez lesquels se trouvent le plus ordinairement les véritables VERTUS sociales.

SAC

Séance du 11 mars 1791

*SUR UNE ADRESSE AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES RÉDIGÉE PAR BARNAVE*, p. 122

p. 122, *Le Patriote françois*, n° 586, p. 285

Dites au peuple que ses représentans poursuivent sans interruption (c'est un mensonge, ils sont interrompus, et ils s'interrompent tous les jours) leur vaste entreprise, et que leurs efforts sont secondés par un roi dont les VERTUS impriment le véritable caractère à la royauté constitutionnelle, instituée pour le bien du peuple et la stabilité du gouvernement.

Avril 1791

*SUR LE MARC D'ARGENT*, p. 158-174

p. 161, *Discours [...] Sur la nécessité de révoquer les décrets qui attachent l'exercice des droits du citoyens à la contribution du marc d'argent [...]*

Tous les citoyens sont admissibles à tous les emplois publics, sans aucune autre distinction que celle de leurs VERTUS et de leurs talens.

p. 162 (2)

3° Les hommes sont-ils admissibles à tous les emplois publics sans autre distinction que celles des VERTUS et des talens, lorsque l'impuissance d'acquitter la contribution exigée les écarte de tous les emplois publics, quels que soient leurs VERTUS et leurs talens ?

p. 163-164

Est-ce donc pour copier servilement les erreurs ou les injustices qui ont si longtems dégradé et opprimé l'espèce humaine, que l'éternelle providence vous a appellés, seuls depuis l'origine du monde, à rétablir, sur la terre, l'empire de la justice et de la liberté, au sein des plus vives lumières qui aient jamais éclairé la raison publique, au milieu des circonstances presque miraculeuses qu'elle s'est plu à rassembler, pour vous assurer le pouvoir de rendre à l'homme son bonheur, ses VERTUS et sa dignité primaire ?

p. 166

en dépit de toute votre prévention en faveur des VERTUS que donne la richesse, j'ose croire que vous en trouverez autant dans la classe des citoyens les moins aisés que dans celle des plus opulens !

p. 170

Tu aurois vingt fois sauvé la patrie, que tu ne serois pas encore citoyen actif, ou éligible <...> à moins que ta grande âme ne consentît à vaincre les rigueurs de la fortune aux dépens de ta liberté, ou de quelqu'une de tes VERTUS.

p. 171

c'est-à-dire, quand vous élevez l'égoïsme et la frivolité sur les ruines des talens utiles et des VERTUS généreuses, qui sont les seules gardiennes de la liberté, il n'y aura jamais de constitution durable dans tout pays où elle sera, en quelque sorte, le domaine d'une classe d'hommes, et n'offrira aux autres qu'un objet indifférent, ou un sujet de jalousie et d'humiliation.

p. 171-172

Pourquoi craindrois-je de présenter la vérité aux représentans du peuple, pourquoi oublierois-je que défendre devant eux la cause sacrée des hommes, et la souveraineté inviolable des nations, avec toute la franchise qu'elle exige, c'est-à-la-fois flatter le plus doux de leurs sentimens et rendre le plus noble hommage à leurs VERTUS ?

p. 174

« Déclare que tous les Français, c'est-à-dire tous les hommes nés et domiciliés en France, ou naturalisés, doivent jouir de la plénitude et de l'égalité des droits du citoyen ; et sont admissibles à tous les emplois publics, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talens ».

Séance du 3 avril 1791

*SUR LES HONNEURS FUNÈBRES DÉCERNÉS AUX GRANDS HOMMES*, p. 178-180

p. 179, *Courier de Provence*, t. XIV, n° 277, p. 61 ; *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXIII, p. 482  
car ce sont les récompenses que l'on décerne aux grands hommes qui sont le germe du patriotisme, la semence de toutes les VERTUS.

p. 179, *Journal des Débats*, t. XIX, n° 676, p. 10  
Car les récompenses sont la semence de toutes les VERTUS publiques.

Séance du 5 avril 1791  
*SUR LES INÉGALITÉS DANS LES SUCCESSIONS*, p. 181-194

p. 183, *Le Point du Jour*, t. XXI, n° 634, p. 60  
Je ne répondrai pas qu'il n'est pas du tout prouvé que les parties de la France où cette institution est adoptée offrent plus de modèles des VERTUS domestiques et sociales que celles où elle est inconnue.

p. 188 (2), *Gazette Nationale ou Le Moniteur Universel*, n° 97, p. 396-397  
Non, qu'on ne se persuade pas que la piété filiale puisse reposer sur d'autres bases que sur la nature, sur les soins, la tendresse, les mœurs et les VERTUS des pères. Croit-on que la plus belle des VERTUS puisse être entée sur l'intérêt personnel et la cupidité ?

Séance du 11 avril 1791  
*SUR LE PROJET D'ORGANISATION DU MINISTÈRE*, p. 221-226

p. 225, *Journal de Paris*, 12 avril 1791, p. 416  
l'adopter ce seroit renouveler ces mercuriales faites si souvent dans l'ancien régime, par des Magistrats qui avoient tous les vices, à des Juges qui avoient toutes les VERTUS : ce seroit mettre un seul au-dessus de tous les Tribunaux d'un Royaume.

Séance du 21 avril 1791  
*SUR LES TROUBLES D'AVIGNON ET DU COMTAT*, p. 247-252

p. 251, *Gazette de Paris*, 28 avril 1791, p. 3  
elle est le dépôt des connoissances qu'ils ont acquises, des progrès qu'a fait l'entendement humain, des VERTUS morales qui ont succédé à cet instinct trop souvent aveugle, qui étoit ce que l'on appelle leur nature.

Séance du 27 avril 1791, 2<sup>e</sup> intervention  
*SUR L'ADMISSION DANS LA GARDE NATIONALE DES CITOYENS DOMICILIÉS*, p. 261-277

p. 265, *Journal des Etats Généraux, ou Journal Logographique*, LXXIV, p. 495  
le courage, les VERTUS des hommes libres, la cause sacrée pour laquelle vous êtes armés ; voilà votre gloire ; voilà vos ornemens.

p. 266  
Voyez comme par-tout, à la place de domination et de servitude, naissent les sentiments d'égalité, de fraternité, de confiance et toutes ces VERTUS douces et généreuses qu'ils doivent nécessairement enfanter ;

p. 268, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 118, p. 485  
Vous connaissez les VERTUS du peuple par ce qu'il a fait pour la liberté, après avoir travaillé avec tant de courage à la conquérir.

SALE  
Séance du 9 mai 1791  
*SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE*, p. 319-334

p. 325, *Discours sur la liberté de la presse*  
Otez-lui ce mobile, elle les jugera avec une sévère impartialité, et les écrivains dont elle est la souveraine ne



brigueront ses faveurs que par des travaux utiles : ou plutôt soyez libres ; avec la liberté viendront toutes les VERTUS, et les écrits que la presse mettra au jour, seront purs, graves et sains comme vos mœurs.

p. 329

Comment les avertirai-je que ces pompeux dehors de VERTUS dont il s'est tout à coup revêtu, ne cachent que le dessein de consommer plus sûrement cette terrible conspiration qu'il trame depuis long-temps contre le salut de Rome ?

SAC

Séance du 13 mai 1791

*SUR LA CONDITION DES HOMMES LIBRES DE COULEUR*, p. 366-368

p. 367, *Journal des Mécontents*, n° 76, p. 3 \*

Il rappelle le mot de ce père, qui disoit à son fils, qu'un seul faux-pas faisoit perdre le fruit de cinquante ans de VERTUS.

Séance du 16 mai 1791, 2<sup>e</sup> intervention

*SUR L'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À LA PREMIÈRE LÉGISLATURE*, p. 377-402

p. 387, *Discours sur la réélection des Membres de l'Assemblée Nationale. Imprimé par ordre de l'Assemblée Nationale*

Rien n'élève les âmes des peuples, rien ne forme les mœurs publiques comme les VERTUS des Législateurs.

p. 393, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t, XXVI, p. 67

Rien n'élève les âmes des peuples, rien ne ferme les mœurs publiques comme les VERTUS des législateurs.

p. 396, *Le Législateur Français*, t. II, 18 mai 1791, p. 1-3

donnons-leur toute la force qu'elles peuvent recevoir des VERTUS des législateurs.

p. 398, *Journal de la Noblesse*, t. II, n° 22, p. 62-64

Rien n'élève l'âme des peuples, rien ne forme les mœurs publiques comme les VERTUS des législateurs.

p. 398-399, *Révolutions de France et de Brabant*, t. VI, n° 78, p. 599-601 \*

Robespierre s'est saisi de la parole, il a eu un des plus beaux succès qu'aucun membre ait jamais obtenu dans l'assemblée, et j'ai vu ceux qui avoient affecté jusques ici de ne lui reconnoître que des VERTUS, convenir ce jour-là de son éloquence.

Séance du 18 mai 1791, 1<sup>ère</sup> intervention

*SUR LA RÉÉLIGIBILITÉ DES DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À LA PREMIÈRE LÉGISLATURE*, p. 403-423

p. 404-405, *Second discours [...] sur la Rééligibilité des Membres du Corps Législatif*

Si plusieurs ont adopté une opinion contraire au décret du marc d'argent, c'est parce qu'ils le regardoient comme une de ces règles fausses, qui offensent la liberté, au-lieu de la maintenir, c'est parce qu'ils pensoient que la richesse ne pouvoit pas être la mesure ni du mérite, ni des droits des hommes, c'est qu'ils ne trouvoient aucun danger à laisser tomber le choix des électeurs sur des hommes qui, ne pouvant subjuguier les suffrages par les ressources de l'opulence, ne les auroient obtenus qu'à force de VERTUS ;

p. 406

Le respect, l'amour qu'inspireront les collections d'hommes qui le composeront successivement, dépendront des VERTUS, de la justice de ces hommes.

p. 408 (2)

Je n'en connois que deux : le désir de servir sa patrie : le second, qui est naturellement uni à celui-là, c'est l'amour de la véritable gloire, celle qui consiste, non dans l'éclat des dignités, ni dans le faste d'une grande fortune, mais dans le bonheur de mériter l'amour de ses semblables par des talens et des VERTUS. Or, je dis que deux années de travaux aussi brillans qu'utiles sur le plus grand théâtre où les talens et les VERTUS puissent se développer, suffisent pour satisfaire ce genre d'ambition.

p. 415 (2), *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVI, p. 133 ; *Le Logographe, Journal national*, 18 mai 1791, p. 110-111

Je n'en connois que deux ; le premier, c'est de servir sa patrie, le second, qui est peut-être véritablement uni à celui-là, c'est l'amour de la véritable gloire, qui consiste non dans l'éclat ni la perpétuité des dignités, ni dans le faste d'une grande fortune, mais dans le bonheur de mériter l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens par des talens ou par des VERTUS. Or je dis que deux années de travaux sur le plus grand théâtre où les talens et les VERTUS puissent se développer suffisent pour satisfaire ce genre d'ambition, quand on les sait mettre à profit:

Séance du 30 mai 1791

*SUR LA PEINE DE MORT*, p. 432-446

p. 437, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVI, p. 496

Il faut croire que le peuple doux, sensible, généreux qui habite la France, et dont toutes les VERTUS vont être développées par le régime de la liberté traitera avec humanité les coupables, et convenir que l'expérience, la sagesse vous permettent de consacrer les principes sur lesquels s'appuie la motion que je fais que la peine de mort soit abolie.

Séance du 10 juin 1791

*SUR LE LICENCIEMENT DES OFFICIERS DE L'ARMÉE*, p. 468-498

p. 470, *Discours sur le licenciement des officiers de l'armée*

Plus de cinquante mille peut-être des citoyens qui la composoient, dépouillés de leur état et du droit de servir la patrie qu'ils ont sauvée, errent maintenant sans ressource et sans pain sur la surface de cet empire, expiant leurs services et leurs VERTUS civiques dans la misère et dans l'opprobre ;

p. 478-479, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVII, p. 30 et *al.*

Plus de cinquante mille (et cela est plus précis que ce que l'on vous a dit avant moi sur les causes des troubles de l'armée), plus de 50 mille citoyens qui la composoient, dépouillés de leur état et du droit de servir la patrie qu'ils ont sauvée, errent maintenant sans ressource et sans pain sur la surface de cet empire, expiant ces services et ces VERTUS civiques dans la misère et dans l'opprobre, si d'opprobre pouvoit être infligé par l'injustice à la probité et à la vertu.

p. 485, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 162, p. 673 ; *Journal universel*, t. XII, p. 9030-9032 ; *Le Point du jour*, t. XIII, p. 145

Plus de cinquante mille des citoyens qui la composoient, dépouillés de leur état et du droit de servir la patrie, errent maintenant sans ressources et sans pain sur la surface de cet empire, expiant, leurs services et leurs VERTUS dans la misère et dans l'opprobre <...> si l'opprobre pouvoit être infligé par le crime à la vertu.

p. 495, *Gazette de Paris*, 13 juin 1791, p. 3

que faire pour combattre les doutes qui pourroient s'élever dans leur conscience ? Que faire ? Leur opposer leurs propres VERTUS.

p. 496, *Mercure de France*, 18 juin 1791, p. 211-212

Plus de 50 mille des citoyens qui la composoient <...> errent maintenant sans ressource, sans pain, expiant leurs services et leurs VERTUS dans la misère et dans l'opprobre <...>, si l'opprobre pouvoit être infligé par le crime à la vertu.

SAC

Séance du 10 juin 1791

*SUR UN PROJET D'ADRESSE AUX ASSEMBLÉES PRIMAIRES*, p. 498-499

p. 498, *Mercure universel*, t. IV, p. 246

Il ne suffit pas qu'un citoyen ait montré du patriotisme avant les élections pour mériter le choix du peuple : il faut avoir prouvé des VERTUS publiques, avant que la révolution ait été consommée ;

Séance permanente des 23 juin 1791 et jours suivants, 5<sup>e</sup> intervention (23 juin, au soir)  
*SUR LA FUITE DU ROI* (suite), p. 529-531

p. 529, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVIII, p. 279 ; *Courrier des LXXXIII départements*, n° 26, p. 400

Vous avez assez applaudi, ce matin, au zèle des citoyens qui ont arrêté le roi ; mais ce n'est point assez, il faut encore saisir l'occasion la plus utile qui se soit présentée à vous, de récompenser et d'encourager les VERTUS civiques :

p. 531, *Courrier extraordinaire*, 25 juin 1791, p. 2-3 ; *Chronique de Paris*, n° 176, p. 702 \*\*  
Ce n'est pas assez, a dit l'opinant, d'avoir applaudi à leur action, il faut aussi récompenser leurs VERTUS civiques.

Séance du 11 août 1791

DPC. *SUR LE MARC D'ARGENT ET SUR LE CENS ÉLECTORAL*, p. 617-631

p. 619, *Journal des États Généraux ou Journal Logographique*, t. XXXI, p. 361 ; *Journal des Amis de la Constitution*, t. III, n° 36, p. 451, 458

Vous avez, sur leur proposition, reconnu que la Constitution devait garantir, et vous avez dit en effet qu'elle garantissait que tout citoyen français étoit admissible à tous les emplois, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talents :

p. 623, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 225, p. 929  
Vous avez reconnu, sur leur proposition, que tous les citoyens étoient admissibles à toutes les fonctions, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talents ?

p. 625, *Mercur de France*, 20 août 1791, p.232-234  
Vous avez déclaré que « tout citoyen François est admissible à tous les emplois, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talents ».

p. 627, *L'Ami du Roi* (Royou), 13 août 1791, p. 3 \*\*  
Que l'assemblée a reconnu, sur leur proposition, que la constitution devoit garantir que tout citoyen français étoit admissible à tous les emplois sans autre distinction que celle des VERTUS et des talents.

p. 628, *Le Législateur Français*, t. III, 12 août 1791, p. 7 \*\*  
L'orateur [Robespierre] a accusé les comités d'être dans une absolue contradiction avec eux-mêmes ; et pour prouver son assertion, il a rapporté l'article de la déclaration des droits, qui déclare que tous les citoyens sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois, selon leur capacité, sans autre distinction que celle de leurs VERTUS et de leurs talents.

p. 629, *L'Orateur du Peuple*, t. VII, n° 19, p. 145  
Vous avez consacré, [...], par cette constitution, que tous les citoyens soient admissibles à tous les emplois, sans autres distinctions que celles des talents et des VERTUS ;

p. 629, *Le Thermomètre du Jour*, n° 2, p. 7  
Vous avez consacré, [...], par cette constitution, que tous les citoyens sont admissibles à tous les emplois, sans autres distinctions que celles des talents et des VERTUS ;

p. 630, *Le Babillard du Palais Royal*, n° 61, p. 142 \*\*  
*Robespierre* [...] veut que chacun puisse être électeur et éligible, sans autre titre que ses talents et ses VERTUS.

Séance du 25 août 1791

DPC. *SUR LE TITRE À DONNER AUX MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE*, p. 665-674

p. 667, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logograph.*, t. XXXII, p. 279  
c'est ensuite, et secondairement, les VERTUS et les talents du monarque :

Séance du 30 septembre 1791

*SÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET HOMMAGE DU PEUPLE À ROBESPIERRE*, p. 753-761

p. 756, *Révolutions de France et de Brabant*, t. VIII, n° 98, p. 18-22 \*

« De vos mâles VERTUS, ces festons sont l'emblème. »

p. 759

Législateur courageux ! reçois donc la couronne que tes travaux et tes VERTUS ont méritée.

TOME VIII

Séance du 18 décembre 1791, 2<sup>e</sup> intervention

*SUR LA GUERRE* (suite), p. 46-67

p. 61, *Discours sur le parti que l'Assemblée Nationale doit prendre relativement à la proposition de guerre, annoncée par le pouvoir exécutif*

le second, d'avoir prêté à quelques-uns d'entr'eux assez de VERTUS et de philosophie pour mépriser les principes et les préjugés de l'aristocratie française.

Séance du 2 janvier 1792

*SUR LA GUERRE*, p. 74-94

p. 90

c'est moi qui défendis non-seulement les droits du peuple, mais son caractère et ses VERTUS ;

p. 91

il étouffe le germe des VERTUS nouvelles, la horde innombrable de ses esclaves ambitieux répand par-tout de fausses maximes ;

p. 93, *L'Ami des Citoyens*, n° 30, p. 475

il étouffe les germes des VERTUS nouvelles <...>

Séance du 11 janvier 1792

*SUR LA GUERRE*, p. 95-116

p. 110, *Suite du discours sur la guerre*

Que le mensonge et le vice s'écartent à ton aspect ; que les premières leçons de l'amour maternel te préparent aux VERTUS des hommes libres ;

p. 115, *Annales monarchiques, philosophiques, politiques et littéraires*, n° 319 \*

Cependant M. Robespierre, toujours fidèle à ses principes, et digne héritier des VERTUS de ce Caton, qui ne voulut pas survivre à la chute de la république romaine, trouve encore des motifs de triomphe ou de consolation dans son patriotisme.

Séance du 25 janvier 1792

*SUR LA GUERRE* (suite), p. 132-153

p. 144 (2), *Troisième discours sur la guerre* [...]

Le législateur ne doit pas se reposer sur les VERTUS des hommes; puisque ces VERTUS rendent son ministère inutile, sa seule mission est de les garantir contre leurs propres foiblesses, et d'enchaîner ou de diriger leurs passions par des lois sages.

p. 146 (2)

chaque siècle a ses héros et ses VERTUS ; [...] je leur demande un citoyen semblable à ces héros de la Grèce, ce modèle des VERTUS républicaines, à ce Timoléon, qui, après avoir sauvé Siracuse, se retira, non dans ses terres ;

p. 147

que la France soit désormais l'asyle des VERTUS, de la liberté et du bonheur.

p. 152, *Journal débats et corresp. Sté Amis de la Constitution*, n° 133 ; *Le Cosmopolite*, n° 46. p. 183

Je dois dire à un des contradicteurs de mon système, dont j'estime les talens, qu'en parlant d'un général je n'ai désigné personne, j'ai parlé d'un homme formé sur le caractère et les VERTUS des anciens Romains, un Timoléon qui, après avoir sauvé son pays ne s'est pas retiré dans ses terres, un général qui, après avoir dissipé nos ennemis extérieurs viennent nous dire : Français, nos ennemis extérieurs sont dissipés, que les ennemis intérieurs disparaissent.

Séance du 10 février 1792

*SUR LES MOYENS DE SAUVER LA PATRIE*, p. 157-190

p. 163, *Discours sur les Moyens de sauver l'État et la Liberté*

c'est cette sainte et étroite alliance du peuple avec les représentans, qui peut seule ranimer la confiance, l'esprit public, et rappeler toutes les VERTUS civiques qui étoient d'abord accourues sur les pas de la liberté.

p. 164

ce sont vos complots éternels qui la troublent ; ce sont ces inquisitions odieuses que vous nommez police, et que vous avez inventées pour réprimer tout mouvement généreux, pour étouffer tous les germes des VERTUS publiques.

p. 165

et mourons le lendemain, s'il le faut, sous les coups de nos communs ennemis, Législateurs, venez à notre tête, paraissez, dans cette fête sacrée, non tels que vos prédécesseurs, trop éclipsés, trop cachés par le triste éclat d'un faste asiatique, par la pompe triée d'une cour orgueilleuse, mais tels que les représentans de France, environnés de toute la majesté du peuple et de toute la simplicité des VERTUS civiques.

Séance du 10 février 1792

*SUR LES MOYENS DE SAUVER LA PATRIE*, p. 157-190

p. 181, *Discours sur les Moyens de sauver l'État et la Liberté [...]*

vous pouvez vous servir des VERTUS, du courage, du génie, de la puissance du peuple français, et nous craignons la guerre civile et la guerre étrangère !

p. 189-190, *Le Courrier des LXXXIII Départemens*, n° 12, p. 180

que la vue des bayonnettes et des satellites du despotisme ne vienne pas troubler son allégresse, et alors on verra la confiance et la tranquillité renaître, les VERTUS civiles et politiques se fortifier, tous les intérêts privés se confondre dans l'intérêt général, et les égoïstes eux mêmes forcés de prendre des sentimens humains.

p. 190

ne calomnions pas le peuple, ne lui donnons pas des maîtres; ne soyons pas injustes, et on le verra donner l'exemple de toutes les VERTUS.

Séance du 15 février 1792, 2<sup>e</sup> intervention

*SUR LE RÔLE D'ACCUSATEUR PUBLIC*, p. 193-199

p. 197, *Discours prononcé [...] le jour de l'installation*

je jure que le courage et les VERTUS de Pétion étoient nécessaires au salut de la France ;

Séance du 2 mars 1792

*SUR UNE CIRCULAIRE À PROPOS DE LA DÉCLARATION DE L'EMPEREUR LÉOPOLD*, p. 210-212

p. 211, *Journal débats et corresp., Sté Amis de la Constitution*, n° 153, p. 2

Que veulent vos ennemis ? ils veulent, avant que la nation soit tout-à-fait éclairée, ils veulent qu'au moment où vous pouvez faire triompher la liberté vous donniez dans quelques démarches inconsidérés et que, dupes de vos VERTUS, on vous ôte les moyens de soutenir la liberté, comme cela est déjà arrivé.

Séance du 19 mars 1792, 2<sup>e</sup> intervention  
*SUR LE PORT DU BONNET ROUGE*, p. 224-227

p. 225, *Journal débats et corresp., Sté Amis de la Constitution*, n° 163, p. 3 ; *Mercur universel*, 22 mars 1792, p. 340 ; *Le Cosmopolite*, n° 99, p. 388

cependant éclairé par les réflexions et par les mêmes observations qu'a faites M. Pétion, je me sentais pressé de présenter à la société les raisons qui viennent de vous être offertes, mais comme je n'ai à combattre que le patriotisme, je suis charmé d'être guidé par M. Pétion, par un citoyen dont le civisme et l'amour pour la liberté est à toute épreuve, par un citoyen dont le cœur est ardent et dont la tête est froide et réfléchie, et qui réunit tous des avantages, les talens et les VERTUS nécessaires pour servir la patrie, dans un tems où les ennemis les plus adroits et les plus astucieux peuvent lui porter des coups funestes.

Séance du 26 mars 1792  
*SUR LES CIRCONSTANCES ACTUELLES*, p. 229-241

p. 237, *Journal débats et corresp., Sté Amis de la Constitution*, n° 167, p. 1  
Est-ce décourager les sociétés que de présenter le tableau civique des VERTUS ; n'est-ce pas du patriotisme que dépend le succès des révolutions ?

Séance du 25 avril 1792  
*CONTRE BRISSOT ET GUADET*, p. 297-302

p. 299, *Journal débats et corresp., Sté Amis de la Constitut.*, n° 184, p. 4 et s. ; *Courrier extraordinaire ou le premier arrivé*, 28 avril 1792, p. 7

Sans doute, il existe dans cette société, comme dans toute la France, des orateurs empiriques, qui sous le masque du patriotisme, cachent leur désir de parvenir aux places ; qui a défaut de VERTUS, ont sans cesse dans la bouche, les noms de peuple, de liberté et de philosophie.

Séance du 10 mai 1792, 1<sup>ère</sup> intervention  
*SUR L'ÉLOGE DES MINISTRES*, p. 345

p. 345, *Journal débats et corresp., Sté Amis de la Constitution*, n° 193, p. 2  
Je demande qu'on mette autant d'ardeur à secourir les malheureux qu'en mettront nos ennemis à desservir la chose publique. Je voudrais qu'à l'éloge des ministres on substituât celui des VERTUS civiques.

Séance du 9 juillet 1792  
*SUR LES DANGERS DE LA PATRIE*, p. 388-390

p. 388, *Journal débats et corresp. Sté Amis de la Constitution*, n° 229, p. 3  
D'un côté le peuple, l'humanité, toutes les VERTUS ; de l'autre, les perfidies, la lâcheté, la trahison, enfin la cour et tous ses vices.

TOME IX

SALE

Séance du 15 octobre 1792  
*SUR LE PROJET D'UNE GARDE DÉPARTEMENTALE*, p. 31-40

p. 38, *Discours sur l'institution d'une nouvelle garde pour la convention nationale* \*  
*nous ne sommes pas fiers des VERTUS d'un petit nombre d'hommes qui viennent les cultiver au milieu de nous.*

SALE

Séance du 28 octobre 1792  
*SUR L'INFLUENCE DE LA CALOMNIE*, p. 43-62

p. 44, *Discours sur l'influence de la calomnie sur la Révolution*

Sous le régime despotique, tout est petit, tout est mesquin, la sphère des vices, comme celle des VERTUS, est étroite.

p. 48

Le mérite de bien payer, ou de caresser des faiseurs de journaux, lui tint lieu de talents et de VERTUS ; et peu s'en fallut que ce petit homme s'élevât à la dictature, sur des tas de pamphlets.

Séance du 5 novembre 1792

*RÉPONSE À L'ACCUSATION DE LOUVET*, p. 77-104

p. 84, *Réponse à l'accusation de J.-B. Louvet*

c'est de nous accabler à chaque instant du poids de nos vices et de celui de vos VERTUS.

Séance du 3 décembre 1792, 1<sup>ère</sup> intervention

*SUR LE JUGEMENT DU ROI*, p. 120-134

p. 125

O crime ! ô honte ! la tribune du peuple français a retenti du panégyrique de Louis XVI. Nous avons entendu vanter les VERTUS et les bienfaits du tyran.

SALE

Séance du 7 décembre 1792

*SUR LES MOYENS DE SAUVER LA LIBERTÉ*, p. 148-154

p. 152, *Feuille de Paris*, n°110, p. 1-2

il faut que tous les bons discours prononcés à cette tribune soient colportés par-tout et qu'à force de VERTUS nous fassions taire le crime.

Séance du 28 décembre 1792

*SUR L'APPEL AU PEUPLE DANS LE JUGEMENT DE LOUIS XVI*, p. 183-203

p. 197, *Second discours <...> sur le jugement de Louis Capet*

Peuple malheureux ! on se sert de tes VERTUS mêmes pour te perdre.

Séance du 18 janvier 1793, 1<sup>ère</sup> intervention

*CONTRE LE SURSIS*, p. 236-241

p. 238, *Mercure universel*, t. XXIII, p. 307

L'adresse qu'on vous propose est impolitique, car douter de vos droits, c'est les anéantir ; elle est injurieuse pour le peuple, car elle calomnie ses sentiments, ses VERTUS, son énergie républicaine.

Séance du 21 janvier 1793, 1<sup>ère</sup> intervention

*SUR LES MESURES DE SÛRETÉ, ET SUR LES HONNEURS À DÉCERNER À MICHEL LEPELETIER*, p. 248-253

p. 249-250 (6), *Le Logotachigraphe*, n° 23, p. 184

Quant à Pelletier, le moindre hommage que nous puissions lui rendre à cette tribune, c'est de faire ici l'éloge de ses VERTUS, Pelletier fut noble, Pelletier exerçoit une des premières places dans un de ces corps si puissans sous le despotisme. [...] On a placé Mirabeau au Panthéon, on a vanté le génie de Mirabeau, nul n'a osé louer ses VERTUS ; [...] Si je jette mes regards sur tous ceux que les représentans de la nation ont placés au Panthéon, je n'en trouve pas un qui ait été animé par cet ardent amour de la liberté, par ce caractère profond de républicanisme qui est la première des VERTUS. [...] Sous le rapport des talents vantés par Mirabeau, les VERTUS de Pelletier, unies au talent réel dont il étoit doué, lui donnent, lui assurent une place très distinguée

dans les monumens de l'Etat, parmi les citoyens dont la France doit s'honorer ; ses VERTUS empruntent de l'éclat des lieux qui l'attachoient à l'ancien régime. [...] je le demande pour rendre hommage à Ses VERTUS ;

SALE

Séance du 23 janvier 1793

*ELOGE FUNÈBRE DE MICHEL LEPELETIER*, p. 255-259

p. 257, *Jal. des débats et correspond <...> Sté des jacobins* (corresp.), n° 159, p.1

Ce sont les cris douloureux que les infortunés, soulagés par ses soins, ont poussés à la nouvelle de sa mort, qui nous ont révélé la moitié de ses VERTUS, que sa modestie dérobait à la reconnaissance des citoyens.

p. 258

Généreux citoyen, incorruptible ami de la vérité, nous jurons par tes VERTUS, nous jurons par ton trépas funeste et glorieux de défendre contre toi la sainte cause dont tu fus l'apôtre ;

Séance du 27 mars 1793, 1<sup>ère</sup> intervention

*SUR LE CHOIX DES GÉNÉRAUX ET POUR L'EXPULSION DES BOURBONS*, p. 332-341

p. 336, *Le Logotachigraphe*, n° 87, p. 208 à 210

Citoyens, l'énergie républicaine et les VERTUS, peuvent seules sauver l'Etat.

p. 338, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 88, p. 392

c'est dans le législateur, la pratique des VERTUS que la république suppose, c'est l'énergie du patriotisme.

SALE

Séance du 24 avril 1793

*SUR LA MORT DE LAZOWSKI*, p. 472-475

p. 473, *Jal. des débats et Correspond <...> Sté des Jacobins*, n° 401, p. 4

Je pourrais ajouter d'autres traits au tableau de ses VERTUS publiques et privées ; il avait l'âme d'un héros.

Séance du 10 mai 1793

*SUR LA CONSTITUTION*, p. 494-510

p. 497, *Discours sur la Constitution*

Cependant, voyez de quel côté étoient les VERTUS civiques.

p. 499

espèce de gouvernement monstrueux, où les VERTUS publiques ne sont qu'une scandaleuse parade, où le fantôme de la liberté anéantit la liberté même, où la loi consacre le despotisme, où les droits du peuple sont l'objet d'un trafic avoué, où la corruption est dédagée du frein même de la pudeur.

p. 507

Cette méthode forme les citoyens et les VERTUS républicaines. Elle convient à un peuple qui vient de conquérir sa liberté, et qui combat pour la défendre.

SALE

Séance du 26 mai 1793

*POUR UNE INSURRECTION POPULAIRE CONTRE LES DÉPUTÉS CORROMPUS*, p. 524-527

p. 527, *Courrier des départemens*, t. VIII, n° 30, p. 485 \*

Robespierre, après avoir demandé l'impression de la lettre de Vergniaux, pour que la France entière connaisse sa perfidie, répète avec effronterie toutes les injures et les calomnies qu'il a inventées contre ce député, dont les talents et les VERTUS l'incommodent ;

TOME X

Séance du 29 juillet 1793

*SUR LE PLAN D'ÉDUCATION NATIONALE DE MICHEL LEPELETIER*, p. 10-42



p. 19, *Plan de Michel Lepeletier : Éducation nationale*

j'abandonne les recherches savantes sur la nature de l'homme, sur la perfectibilité morale et physique dont il est susceptible, sur l'origine et les causes de ses affections, de ses passions, de ses VERTUS, de ses vices.

p. 31

Ainsi le saint respect pour la vieillesse, la compassion pour le malheur, la bienfaisante humanité, pénétreront dans l'âme de nos élèves avec leurs premières sensations, s'y graveront profondément ; leurs habitudes mêmes deviendront en eux des VERTUS.

p. 38-39

XII. Les filles apprendront à lire, à écrire, à compter. Leur mémoire sera cultivée par l'étude des chants civiques, & de quelques traits de l'histoire, propres à développer les VERTUS de leur sexe.

p. 41 (2)

récit des faits les plus remarquables de l'histoire des peuples libres & de la révolution française : le tout divisé par leçons propres à exercer la mémoire des enfans, & à développer en eux le germe des VERTUS civiles & des sentiments républicains. | [...] Instruction à l'usage des instituteurs & institutrices, de leurs obligations, des soins physiques qu'ils doivent prendre des enfans qui leur sont confiés, & des moyens moraux qu'ils doivent employer pour étouffer en eux le germe des défauts & des vices, développer celui des VERTUS & découvrir celui des talens.

SALE

Séance du 29 juillet 1793

*POUR L'ARRESTATION DES DÉSERTEURS ÉTRANGERS QUI SONT À PARIS*, p. 43-45

p. 44, *Journal des Jacobins*, n° 460, p. 2-4

Je n'ai pas dû demander que tous les étrangers fussent arrêtés, car c'était le seul et le plus efficace moyen de les bannir sans ressource, or il en est un plus grand nombre, dont les lumières, les VERTUS et le patriotisme servent utilement la chose publique, mais vous ne devez pas mettre de ce nombre les déserteurs autrichiens qu'une longue habitude nous a rendus tous suspects.

Séance du 2 août 1793

*CONTRE CARRA*, p. 47-49

p. 48, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 217, p. 924-925 ; *Journal des Débats et Décrets*, n° 320, p. 34-36

C'était donc pour ton Brunswick, malheureux, que le peuple déployait tant de VERTUS?

Séance du 13 août 1793

*SUR LE PLAN D'ÉDUCATION NATIONALE DE MICHEL LEPELETIER*, p. 69-70

p. 70, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 227, p. 967

Jusqu'ici je n'ai entendu que plaider la cause des préjugés contre les VERTUS républicaines.

SALE

Séance du 14 août 1793, 2<sup>e</sup> intervention

*POUR DES MESURES DE SÛRETÉ GÉNÉRALE*, p. 71-74

p. 71, *Journal des Jacobins*, n° 473, p. 3 ; *Journal de la Montagne*, n° 75, p. 495

que ce ne sont pas les hommes qui nous manquent, mais bien les VERTUS des généraux et leur patriotisme.

p. 72-73, *Journal historique et politique*, n° 46, p. 1

Comment des hommes à qui la nature a souri, à qui elle n'a refusé ni talens, ni VERTUS, se plaisent à se déchirer eux-mêmes?

Séance du 25 août 1793, 2<sup>e</sup> intervention

*AUX ENVOYÉS DES ASSEMBLÉES PRIMAIRES*, p. 78-79

p. 78, *Mercure universel*, XXX, 397 ; *Journal de Paris*, n° 238, p. 956 ; *Affiches d'Angers*, n° 132, p. 542  
En apportant le vœu du peuple français, vous avez apporté la preuve de ses VERTUS, retournez dans vos foyers ;

p. 79, *Procès-verbal de la Convention*, t. XIX, p. 289  
Allez dans vos foyers remplir cette mission sacrée que vous teniez de vos VERTUS avant qu'elle vous fût confirmée par notre décret.

Séance du 17 septembre 1793, 2<sup>e</sup> intervention  
*CONTRE LE RAPPORT DU DÉCRET DU 9 SEPTEMBRE 1793*, p. 109-113

p. 111, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 262, p. 1112 ; *Journal universel*, n° 1396, p. 5749  
5751  
Le peuple est bon, il est généreux, ses VERTUS seconderont nos desseins, et nous irons insulter la Convention nationale, en lui demandant le rapport d'un de ses décrets.

Séance du 25 septembre 1793  
*POUR LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC ET CONTRE BRIEZ*, p. 116-125

p. 120, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 270, p. 1145  
Pour sauver la patrie, il faut un grand caractère, de grandes VERTUS, il faut des hommes qui aient le courage de proposer des mesures fortes, qui osent même attaquer l'amour propre des individus.

Séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793)  
*RAPPORT SUR LA SITUATION POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE*, p. 167-188

p. 169, *Rapport fait au nom du comité de salut public sur la situation politique de la république* ; *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 60, p. 241  
Trop immoral pour croire aux VERTUS républicaines, trop peu philosophe pour faire un pas vers l'avenir, le ministre de George soit au dessous de [fut vaincu par] son siècle ;

p. 179  
Comment oseroient-ils invoquer seulement les VERTUS de leurs pères & le nom sacré de la liberté, si la république française avoit été détruite sous leurs yeux ?

SALE  
Séance du 1<sup>er</sup> frimaire an II (21 novembre 1793), 2<sup>e</sup> intervention  
*POUR LA LIBERTÉ DES CULTES*, p. 193-201

p. 197, *Discours imprimé par ordre de la Société*  
Quel est le génie qui puisse en un instant remplacer, par ses inventions, cette grande idée protectrice de l'ordre social et de toutes les VERTUS privées ?

SALE  
Séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793)  
*POUR DANTON*, p. 219-225

p. 222, *Journal des Jacobins*, n° 550, p. 3 et n° 551, p. 1 ; *Journal historique et politique*, 5 liée., p. 2 et 7 liée., p. 1 ; *Mercure universel*, XXXIV, 261-263 \*\*  
*Robespierre* relève cette dernière phrase en déclarant qu'il ne s'agit pas ici d'excuser le crime, mais de rendre justice à des VERTUS patriotiques et révolutionnaires.

Séance du 15 frimaire an II (5 décembre 1793), 1<sup>ère</sup> intervention  
*RÉPONSE AU MANIFESTE DES ROIS LIGUÉS CONTRE LA RÉPUBLIQUE*, p. 226-233

p. 229, *Réponse de la Convention Nationale au manifeste des rois ligués contre la République* (variantes

des journaux entre crochets)

Qu'elle est édifiante, la piété des tyrans ; & combien doivent être agréables au ciel les VERTUS qui brillent dans les cours, & les bienfaits qu'ils répandent sur la terre?

p. 232 (3)

Illustres défenseurs de la cause des rois, princes, ministres, généraux, courtisans, citez-nous vos VERTUS civiques ; [...] nos prisonniers égorgés de sang-froid, nos femmes mutilées par vos jannissaires, les enfans massacrés sur le sein de leurs mères <...> & la dent meurtrière des tigres autrichiens déchirant leurs membres palpitans [sanglants ; vantez-nous vos exploits d'Amérique, de Gènes et de Toulon ;], vantez-nous sur-tout votre suprême habileté dans l'art des empoisonnemens & des assassinats. Tyrans, voilà vos VERTUS ! | [...] ces petits hommes, dont le principal mérite consiste à connoître le tarif des consciences britanniques ; qui s'efforcent de transplanter en France les vices & la corruption de leur pays ; qui font la guerre, non avec des armes, mais avec des crimes, osent accuser la Convention nationale de corruption, & insulter aux VERTUS du peuple français!

SALE

Séance du 24 frimaire an II (14 décembre 1793), 1<sup>ère</sup> intervention

*POUR CAMILLE DESMOULINS*, p. 253-255

p. 255, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 88, p. 353 ; *Journal de la Montagne*, t. II, no 33, p. 260 ; *Courrier républicain*, n° 48, p. 378

Il faut considérer Camille Desmoulins avec ses VERTUS et ses faiblesses.

Séance du 5 nivôse an II (25 décembre 1793), 2<sup>e</sup> intervention

*SUR LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE*, p. 273-281

p. 277, *Rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire* ; *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 97, p. 390-391

Élevons nos âmes à la hauteur des VERTUS républicaines et des exemples antiques.

p. 278 (2)

Tous les vices combattent pour eux : la République n'a pour elle que les VERTUS. Les VERTUS sont simples, modestes, pauvres, souvent ignorantes, quelquefois grossières ; elles sont l'apanage des malheureux, et le patrimoine du peuple.

Séance du 8 nivôse an II (28 décembre 1793)

*POUR QUE LES HONNEURS DU PANTHÉON SOIENT DÉCERNÉS AU JEUNE BARA*, p. 292-293

p. 293 (3), *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 100, p. 403 ; *Journal des Débats et Décrets*, n° 466, p. 124

En décernant des honneurs au jeune Barra, vous les décernez à toutes les VERTUS, à l'héroïsme, au courage, à l'amour filial, à l'amour de la Patrie. | [...] Vous devez présenter ce modèle de magnanimité, de morale à tous les Français et à tous les Peuples : aux Français, afin qu'ils ambitionnent d'acquérir de semblables VERTUS, et qu'ils attachent un grand prix au titre de citoyen Français ; | [...] Je demande que le génie des arts caractérise dignement cette cérémonie qui doit présenter toutes les VERTUS, que David soit spécialement chargé de prêter ses talens à l'embellissement de cette fête.

SALE

Séance du 21 nivôse an II (10 janvier 1794)

*POUR L'AJOURNEMENT DE LA DISCUSSION SUR BOURDON (DE L'OISE) ET CAMILLE DESMOULINS*, p. 318-323

p. 318-319, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 115, p. 461 ; *Journal de la Montagne*, t. II, n° 60, p. 478-479, n° 61, p. 486-487 ([...]) ; *Mercure universel*, XXXV, 372-374 et 389-391

Quelques savans patriotes ont ouvert les registres de l'Académie des Inscriptions, ils y ont trouvé que la famille de Philippeaux, actuellement au Mans, tirait son origine de Delphes, qu'elle descend directement d'une famille grecque, dont le chef Erostrate ne pouvant s'illustrer par les talens et les VERTUS, brûla le temple de Delphes pour acquérir l'immortalité.

Séance du 23 nivôse an II (12 janvier 1794)

*POUR DÉCERNER AU REPRÉSENTANT FABRE (DE L'HÉRAULT), LES HONNEURS DU PANTHÉON*, p. 323-325

p. 325, *Rapport imprimé par ordre de la Convention ; Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 115 ; *Journal des Débats et Décrets*, n° 480, p. 334-335

Les premiers législateurs de la France l'ont ouvert aux talents ambitieux, enflés par le charlatanisme, et prostitués à la tyrannie. Vous y avez appelé les VERTUS modestes et utiles à la patrie.

Fin de nivôse an II

*DISCOURS NON PRONONCÉ SUR LA FACTION FABRE D'EGLANTINE*, p. 326-342

p. 332, *Brouillon de la main de Robespierre*

Des principes, et point de VERTUS, des talents, et point d'âme ; habile dans l'art de peindre les hommes, beaucoup plus habile dans l'art de les tromper, il ne les avait peut-être observés que pour les exposer avec succès sur scène dramatique ;

Séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794), 2<sup>e</sup> intervention

*SUR LES MOYENS DE DÉNONCER LES CRIMES DU GOUVERNEMENT ANGLAIS*, p. 344-346

p. 344, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 133, p. 534 ; *Journal de la Montagne*, n° 79, p. 627 ; *Mercure universel*, XXXVI, 200

Tous les orateurs qui ont parlé sur cet objet, ont manqué le véritable but pour lequel ils devaient parler. Ce but consiste à éclairer le peuple anglais, et à imprimer dans l'âme des Français, une indignation profonde contre le gouvernement anglais. Il ne fallait pas parler au peuple anglais, il fallait que ce peuple fut simplement le témoin attentif de nos discussions, de nos VERTUS républicaines et de notre gloire.

Séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

*SUR LES PRINCIPES DE MORALE POLITIQUE [...]*, p. 350-367

p. 352

Nous voulons substituer dans notre pays, la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable, toutes les VERTUS et tous les miracles de la République, à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie.

p. 353

Il est vrai encore que ce sentiment sublime suppose la préférence de l'intérêt public à tous les intérêts particuliers ; d'où il résulte que l'amour de la patrie suppose encore ou produit toutes les VERTUS : car que sont-elles autre chose que la force de l'âme qui rend capable de ces sacrifices ?

p. 361

Ira-t-on, à l'exemple des premiers champions de l'aristocratie, vanter les douceurs de la servitude et les bienfaits de la monarchie, le génie surnaturel et les VERTUS incomparables des rois ?

p. 363-364

la première, que les intrigans attaquent avec les vices de l'ancien régime ; la seconde, que les patriotes ne se défendent qu'avec les VERTUS du nouveau.

Séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794), 3<sup>e</sup> intervention

*CONTRE UNE ENTENTE AVEC LE CLUB DES CORDELIERS*, p. 389-390

p. 389, *Journal de la Montagne*, t. II, n° 128, p. 1036 et al.

Ceux qui sont dignes d'être Cordeliers, ceux qui ont les VERTUS civiques imprimées dans le cœur ont dû

gémir de l'abus qu'on a fait du nom des Cordeliers.

Séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)

*POUR LE RAPPORT DU DÉCRET D'ARRESTATION CONTRE HÉRON*, p. 392-396

p. 394, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 181; *Journal universel*, n° 1579, p. 7210-7212 ([...]); *Journal des Débats et Décrets*, n° 547, p. 385 ([...]).

mais si cela arrive, si la vertu de la Convention n'est pas assez forte pour triompher de ses ennemis, ce qui sera le plus heureux pour nous, c'est de mourir, c'est d'être enfin délivrés du spectacle trop long et trop douloureux de la bassesse et du crime, qui ont passé depuis trois ans sur la scène de la Révolution, et qui se sont efforcés de ternir l'éclat des VERTUS républicaines ;

Fin ventôse an II

*DISCOURS NON PRONONCÉ SUR LES FACTIONS*, p. 397-407

p. 402, *Brouillon de discours*, s. d.

Là, les crimes des conspirateurs furent palliés, les VERTUS des républicains calomniées, la mémoire même des martyrs de la liberté fut outragée : cette municipalité de Lyon, assassinée par ce royaliste, et son digne chef le magnanime Chaliot, furent lâchement outragés.

Fin ventôse an II

*DISCOURS NON PRONONCÉ SUR LES FACTIONS*, p. 397-407

p. 404, *Brouillon de discours*, s. d.

Cet estimable étranger, cet ami, ce martyr de la liberté, avait une sœur, le modèle de toutes les VERTUS de son sexe, modestie, naïveté même, patriotisme, talents.

Séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

*CONTRE LA COMPARUTION À LA BARRE DE DANTON, DÉTENU*, p. 412-418

p. 414, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 192, p. 776 ; *Journal des Débats et Décrets*, n° 558, p. 182

Ils ont cru que le souvenir d'une ancienne liaison, qu'une foi antique dans de fausses VERTUS, me détermineraient à ralentir mon zèle et ma passion pour la liberté.

p. 416, *Journal de la Montagne*, t. II, p. 1127

N'aurons-nous fait tant de sacrifices que pour retomber sous le joug de quelques intrigans, qui prétendent triompher de nos principes et de nos VERTUS.

p. 435, *Annales de la République française*, t. III, n° 188, p. 4 ; *Journal de France*, 27 germinal, p. 3 ; *Journal du soir*, n° 569, p. 3

Vous avez décrété plusieurs fois que les armées avaient bien mérité de la patrie par leurs victoires; décrétez la même chose pour leurs VERTUS.

Séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)

*SUR LES RAPPORTS DES IDÉES RELIGIEUSES ET MORALES [...]*, p. 442-465

p. 445 (2), *Rapport imprimé par ordre de la Convention nationale*

Nous lui apprendrons, nous, les noms et les VERTUS des héros morts en combattant pour la liberté ; nous lui apprendrons dans quelle terre les derniers satellites des tyrans ont mordu la poussière ; | [...] j'aurais versé des larmes d'attendrissement au récit de tes combats et de tes VERTUS ;

p. 446 (2)

Sous la monarchie, les VERTUS domestiques ne sont que des ridicules : mais les VERTUS publiques sont des crimes ;

p. 458

c'étoit le peuple vainqueur de l'Asie, que les VERTUS républicaines avoient élevé quelquefois au-dessus de l'humanité ;

p. 459

Invitons à nos fêtes et la nature et toutes les VERTUS ; que toutes soient célébrées sous les auspices de l'Être suprême ; qu'elles lui soient consacrées ; qu'elles s'ouvrent et qu'elles finissent par un hommage à sa puissance et à sa bonté.

p. 461

Toutes les VERTUS se disputent le droit de présider à nos fêtes. Instituons la fête de la Gloire, non de celle qui ravage et opprime le monde, mais de celle qui l'affranchit, qui l'éclaire et qui le console ;

p. 463

Elles emprunteront leurs noms des événemens glorieux de notre Révolution, des VERTUS les plus chères et les plus utiles à l'homme, des plus grands bienfaits de la nature.

p. 469, *Journal de la Montagne*, t. III, p. 180 ; *Courrier républicain*, np 204, p. 174

Lorsque nous songeons à consolider les bases des VERTUS et du patriotisme, nous sommes bien éloignés de vouloir devenir des persécuteurs.

SALE

Séance du 6 prairial an II (25 mai 1794), 1<sup>ère</sup> intervention

*SUR LES TENTATIVES D'ASSASSINAT CONTRE DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE*, p. 469-471

p. 471, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 250, p. 1016 et al.

Calculez avec quelle facilité quelques centaines d'assassins peuvent enfoncer le glaive meurtrier dans le cœur de l'homme de bien, qui n'a pour défense que ses VERTUS, la surveillance du peuple et la Providence.

Séance du 7 prairial an II (26 mai 1794)

*SUR LES CRIMES DES ROIS COALISÉS CONTRE LA FRANCE*, p. 473-477

p. 476, *Discours imprimé par ordre de la Convention nationale*

Le peuple français a deux garans de la possibilité d'exécuter cette héroïque entreprise, les principes de sa représentation actuelle, et ses propres VERTUS.

p. 477 (2)

une Assemblée investie de la puissance de la nation française, marchant d'un pas rapide et ferme vers le bonheur public, dévouée à la cause du peuple et au triomphe de l'égalité, digne de donner au monde le signal de la liberté et l'exemple de toutes les VERTUS. | [...] Puissiez-vous déployer constamment cette énergie inaltérable dont vous avez besoin pour étouffer tous les monstres de l'univers conjurés contre vous, et jouir ensuite en paix, des bénédictions du peuple et du fruit de vos VERTUS !

Fête de l'Être suprême : 20 prairial an II (8 juin 1794)

*DISCOURS AU PEUPLE RÉUNI POUR LA FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME*, p. 479-483

p. 482, *Premier discours au peuple réuni dans le Jardin national*

demain nous combattons encore les vices et les tyrans : nous donnerons au monde l'exemple des VERTUS républicaines, et ce sera l'honorer encore.

SALE

Séance du 23 prairial an II (11 juin 1794)

*SUR LES AFFAIRES DE NEVERS ET CONTRE FOUCHÉ*, p. 487-491

p. 490, *Journal de la Montagne*, t. III, p. 371-373 et al.

il n'est pas naturel que nous restions indifférens sur leur compte : la première des VERTUS républicaines est de veiller pour l'innocence.

SALE

Séance du 9 messidor an II (27 juin 1794)

*CONTRE LES INTRIGUES ET LES CALOMNIES DE CERTAINS REPRÉSENTANTS DU PEUPLE, ET SUR L'AFFAIRE DE CATHERINE THÉOT*, p. 504-511

p. 508, *Gazette française*, 12 messidor, p. 2467-2470 et *al.*

Ah! si à travers de tant de périls, de tant de trahisons, la République a triomphé, ce n'est point à nous qu'il faut en rendre grâces ; ne l'attribuons qu'au génie de la liberté, et sur-tout aux VERTUS nationales, qui ont transformé le peuple français en un peuple de héros et de sages.

SALE

Séance du 21 messidor an II (9 juillet 1794)

*SUR LES INTRIGUES CONTRE LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE*, p. 518-524

p. 519, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 300, p. 1228 et *al.*

De toutes les VERTUS qui ont servi de base à la Révolution, la plus belle et la plus véritable est la plus négligée.

p. 520 (3)

C'est en vain que Roland me vante ses VERTUS et me présente le tableau de sa vie privée : sans examiner ni cette apologie fastidieuse, ni l'histoire scandaleuse de la vie privée d'un Barbaroux, je demande à un homme : Qu'as-tu fait pour la prospérité de ton pays ? | [...] Necker fut dans le sein de sa famille un véritable tyran : n'en soyez pas étonné ; un homme qui manque des VERTUS publiques, ne peut avoir les VERTUS privées.

SALE

Séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794), 1<sup>ère</sup> intervention

*SUR L'ABUS DES PRINCIPES PAR LES SOCIÉTÉS POPULAIRES*, p. 530-531

p. 531, *Journal de la Montagne*, t. III, n° 83, p. 673-74 et *al.*

Ils ont tout au plus entendu par ce mot, la fidélité à certaines obligations privées et domestiques, mais jamais les VERTUS publiques, jamais le dévouement généreux à la cause du peuple qui est l'héroïsme de la vertu et le seul appui de la République, le seul gage de la félicité du genre humain.

SALE

Séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794), 3<sup>e</sup> intervention

*CONTRE LES BANQUETS PATRIOTIQUES*, p. 533-535

p. 534, *Journal de la Montagne*, t. III, n° 88, p. 674 et *al.*

Il ne faut pas que l'aristocratie puisse accuser la Convention de ne pas aimer la fraternité, il est donc utile d'exposer, ici, les vérités qui ont été la base de ce sage décret, et de montrer que les aristocrates savent abuser contre nous de nos VERTUS même :

Séance du 8 thermidor an II (26 juillet 1794)

*CONTRE LES FACTIONS NOUVELLES ET LES DÉPUTÉS CORROMPUS*, p. 542-586

p. 544, *Discours prononcé [...] dans la séance du 8 thermidor [...]*

Les autres révolutions n'exigeaient que de l'ambition ; la nôtre impose des VERTUS.

p. 557

Il est dans ce Comité des hommes dont il est impossible de ne pas chérir et respecter les VERTUS civiques ;

p. 560

Le peuple peut supporter la faim, mais non le crime ; le peuple sait tout sacrifier, excepté ses VERTUS.

p. 565

il y a trois jours, ils étaient prêts à me dénoncer comme un Catilina ; aujourd'hui, ils me prêtent les VERTUS de Caton.

p. 567 (2)

En voyant la multitude des vices que le torrent de la révolution a roulés pêle-mêle avec les VERTUS civiques, j'ai crain quelquefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisaient parmi les sincères amis de l'humanité, et je m'applaudis de voir la fureur des Verrès et des Catilina de mon pays tracer une ligne profonde de démarcation entre eux et tous les gens de bien. [...] Français, ne souffrez pas que vos ennemis osent abaisser vos âmes (et abreuver vos VERTUS) par leur désolante doctrine.

p. 574 (2)

En voyant la multitude des vices que le torrent de la Révolution a roulés pêle-mêle avec les VERTUS civiques, j'ai tremblé quelquefois d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur de ces hommes pervers qui se mêlaient dans les rangs des défenseurs sincères de l'humanité ; [...] Français, ne souffrez pas que vos ennemis cherchent à abaisser vos âmes et à énerver vos VERTUS par une funeste doctrine !

TOME XI

*LES PROCÈS DE FRANÇOIS PAGE ET HYACINTHE DUPOND, 1786-1789, p. 49-126*

p. 53

Mes malheurs ont commencé avec le règne d'un Prince dont les VERTUS promettaient dès lors le bonheur de la France ; ils se terminent à cette époque à jamais mémorable, où elles vont enfin l'assurer.

p. 53-54

mes yeux ont vu le plus sublime de tous les spectacles, un souverain échappé à une affreuse conspiration tramée contre sa justice se réfugiant dans le sein de ses peuples, pour chercher au milieu d'eux la vérité, qui approche si difficilement des trônes, pour s'entourer de leurs lumières, de leur amour, de leur magnanimité, comme d'une sauvegarde contre les ennemis communs de son bonheur et de la félicité publique, enfin appelant autour de lui tous les talents, toutes les VERTUS qui illustrent cette superbe monarchie et la soutiennent presque seuls, sur le penchant de sa ruine, pour affermir sur les bases inébranlables d'une législation faite pour des hommes, et les droits imprescriptibles des nations et l'autorité sacrée des Rois.

p. 62

On suppose ici que le Sr. Dupond, était sans honneur et sans probité, pour peindre son frère appliqué à lui donner toutes ces VERTUS :

p. 75

Plût au Ciel qu'il fût permis aux augustes ministres de la Loi, de défendre, dans ces tristes demeures, où l'honneur, les VERTUS fières et sublimes, sont confondues avec le vice ;

p. 112

Or, partout où l'homme est dans l'esclavage, il ne peut y avoir que les crimes de la violence et les crimes de la lâcheté, que des esclaves corrompus, rampans sous des maîtres encore plus vils ; la liberté seule peut donner l'essor à tous les talents et à toutes les VERTUS qui honorent la nature humaine ;

p. 115

Venez donc, Sire, venez dans ces comices solennels, où toute votre gloire et toutes VERTUS doivent se déployer, aux yeux de cinquante nations réunies, sous vos loix, plaider vous-même la cause auguste de l'humanité, contre les préjugés qui pourraient défendre encore cet usage tyrannique.

p. 118

mais les Romains, abrutis par les règnes des *Tibère*, des *Néron* des *Caligula*, etc. etc. n'osèrent jamais user de ce pouvoir inaliénable, et Marc-Aurèle et Antonin s'aperçurent, avec douleur, que leurs VERTUS personnelles ne pouvaient procurer à l'univers qu'un soulagement borné à la courte durée de leur empire.

p. 121-122



Que la paix, le bonheur, et toutes les VERTUS qui brillent sous l'empire des loix, commencent à régner dans ces vastes et superbes contrées, soumises à mon autorité, et que, dès ce moment les générations futures reçoivent elles-mêmes, le gage immortel de leur gloire et de leur félicité.

p. 124 (2)

Venez donc, Sire, venez, sous tant d'heureux auspices, environné de ce cortège auguste de toutes vos VERTUS, plus imposant que toute la pompe du trône, former, à la face du ciel et de la terre, cette alliance immortelle, qui doit réconcilier la politique humaine, avec la morale, et unir à jamais la liberté et le bonheur des peuples, avec celui des rois. [...] mais parce que semblable à ce peuple de la Grèce qui fut l'exemple de l'humanité, faite pour être l'appui de la faiblesse et la terreur de l'injustice, tu dois régner désormais sur les nations, dont tu seras l'arbitre par l'empire irrésistible de ta sagesse et de tes VERTUS.

*CORRESPONDANCE ENTRE DUBOIS DE FOSSEUX ET ROBESPIERRE (1785-1789), p. 129-136*

p. 135

La phrase suivante pourrait donner une idée de mon discours : M. de R. a présenté à M. le Duc de Guines le tableau des avantages que cette province pouvait attendre des VERTUS et des talents supérieurs d'un Gouverneur-citoyen.

*OBSERVATIONS SUR CETTE PARTIE DE LA LÉGISLATION QUI RÈGLE LES DROITS ET L'ÉTAT DES BÂTARDS, 27 avril 1786, p. 137-183*

p. 141 (2)

Celle qu'elles ont égarée peut être ramenée aux VERTUS de son sexe par ses malheurs mêmes. [...] toutes les VERTUS périssent et le bonheur public est empoisonné dans sa source.

p. 142

Leur influence peut détruire le germe d'une foule de désordres et faire éclore mille VERTUS.

p. 144

C'est un rôle digne de leurs sublimes fonctions de servir ainsi de tuteurs à ces enfants délaissés et ce doit être pour eux une douce pensée de songer qu'ils peuvent leur rendre les plus importants services, s'ils savent employer avec habileté en leur faveur tout l'ascendant que leur ministère et leurs VERTUS peuvent leur donner sur l'esprit du peuple.

p. 147

Le mariage est une source féconde de VERTUS ;

p. 147-148

Je ne vois pas pourquoi on préférerait à des serviteurs de cette espèce des êtres isolés que l'indépendance du célibat semble inviter à l'indocilité et à la licence, à moins que nous ne craignons de trouver quelques VERTUS dans ceux à qui nous confions nos intérêts, notre sûreté et le secret de nos familles.

p. 154

Je vois les nœuds de la nature resserrés par la commisération et la reconnaissance, et la tendre humanité ranimant toutes les VERTUS par le pouvoir de ses heureuses influences.

p. 165

Avec quel vif intérêt les peuples n'observeraient-ils pas dans cette conduite de leurs souverains la vivante image des VERTUS qui font leur bonheur !

p. 176

Vous renfermez en vous le divin flambeau de la raison, le germe des talents et des VERTUS.

*RÉPONSE DE MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE AVOCAT AU PARLEMENT ET DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE, AU DISCOURS DE M<sup>ELLE</sup> DE KÉRALIO (1787), p. 189-201*

p. 196

L'émulation, oui, Messieurs, voilà la plus précieuse de toutes les obligations que les Académies auraient aux femmes. C'est l'émulation qui enfante les talens et les VERTUS.

*À LA NATION ARTÉSIENNE. SUR LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER LES ÉTATS D'ARTOIS* (mars-avril 1789), p. 205-245

p. 210

on n'arrive plus aux honneurs municipaux que par les talents et les VERTUS qui captivent son attachement et sa confiance ;

p. 244

gardez-vous donc bien de vous livrer, avec une stupide crédulité, à ces hommes petits et superbes, qui osent regarder les Peuples comme de vils marchepieds, d'où ils s'efforcent d'atteindre sans cesse à l'objet de leur ambition, ni à ces Aristocrates subalternes, à qui il est bien plus commode de devoir leur élévation à leurs complaisances et leur soumission envers les premiers, que d'être obligés de mériter vos suffrages par des VERTUS :

*LES ENNEMIS DE LA PATRIE DÉMASQUÉS PAR LE RÉCIT DE CE QUI S'EST PASSÉ DANS LES ASSEMBLÉES DU TIERS-ÉTAT DE LA VILLE D'ARRAS* (avril 1789), p. 247-274

p. 273-274 (3)

Est-ce pour nous occuper sans cesse, avec une inquiétude malade, à écarter tous les objets qui peuvent altérer notre tranquillité, ou déranger le système des puérides jouissances de notre mollesse ou de notre vanité, que l'Éternel Fondateur de la société humaine a mis dans le cœur de l'homme, cette sensibilité généreuse qui l'entraîne, sans réflexion, au secours des opprimés, ce courage, inébranlable au milieu des dangers, calme au sein des orages, enfin toutes ces VERTUS divines qui le rendent digne de s'immoler tout entier à la gloire et au bonheur de son Pays ? Si nous pensons que ces VERTUS ne peuvent exister que dans l'Histoire de la Grèce ou de Rome, si nos lumières tant vantées ne nous ont pas donné des principes de morale assez décidés, si le despotisme dont nous avons longtemps porté les chaînes, ne nous a pas laissé encore assez d'énergie, pour nous les approprier, et pour sentir que les hommes de tous les Pays et de tous les temps sont faits pour déployer, dans les mêmes circonstances, toutes les VERTUS qui honorent la nature humaine, c'est bien en vain que nous semblons nous flatter de l'espérance d'échapper à l'avilissement où nous fûmes si longtemps plongés ;

*DOLÉANCES DU CORPS DES CORDONNIERS MINEURS DE LA VILLE D'ARRAS* (mars 1789), p. 275-277

p. 277

Cet usage trop commun ne peut qu'avilir le peuple qu'on méprise, au lieu que le premier devoir de ceux qui le gouvernement est d'élever autant qu'il est en eux son caractère, pour lui inspirer le courage et les VERTUS qui sont la source du bonheur social.

*ADRESSE AU PEUPLE BELGIQUE PAR PLUSIEURS DE SES REPRÉSENTANTS*, Fin 1789, p. 281-297

p. 288-289

Tous les citoyens doivent être admis à toutes les dignités, à toutes les places et à tous les emplois publics, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talens.

*LETRE À M. DE BEAUMETZ ET AVIS AU PEUPLE ARTÉSIEN* (Juin 1790), p. 317-336

p. 322, *Lettre à M. de Beaumets* \*

Déclare que tout Français, c'est-à-dire, tout homme né et domicilié en France, ou naturalisé, continuera de jouir de la plénitude des droits du citoyen, et d'être admissible à tous les emplois, sans autre distinction que celle des talens et des VERTUS.

p. 328-329

dans la seule ou ils aient jamais pu triompher, au milieu des circonstances presque miraculeuses que l'éternelle providence s'était plu à rassembler, pour assurer aux représentans de la nation française le pouvoir de rétablir sur la

terre l'empire de la justice et de la raison, pour rendre à l'homme ses VERTUS, son bonheur, et sa dignité première ;

*ADRESSE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR LA SAC SÉANTE AUX JACOBINS À PARIS (20 juillet 1791), p. 339-345*

p. 340

c'est en vain que l'on voudrait lier l'idée du crime à l'amour de la liberté, la plus pure et la plus sublime de toutes les VERTUS ;

*ADRESSE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE AUX FRANÇAIS, Juillet 1791, p. 347-376*

p. 351

J'ai demandé constamment que tout citoyen domicilié, qui n'était ni infâme ni criminel, jouît de la plénitude des droits du citoyen ; qu'il fût admissible à tous les emplois, sans autre distinction que celle des VERTUS et des talens.

p. 353

Prétendions-nous qu'il ne fallait pas croire aisément au patriotisme et aux VERTUS de la cour ou de ses créatures, ni se reposer sur elle du soin de notre liberté, de notre défense, de celui de régler nos intérêts avec les puissances étrangères ?

p. 375

Pour moi, je crois que dans les grandes crises de cette nature, il n'y a que les grandes VERTUS qui puissent sauver les nations, et je ne suis pas du nombre de ceux qui jugeant la nation par eux-mêmes ou par leurs pareils, pensent qu'elles sont étrangères à la France.

*OBSERVATIONS SUR LA NÉCESSITÉ DE LA RÉUNION DES HOMMES DE BONNE FOI CONTRE LES INTRIGANS PROPOSÉES À TOUS LES FRANÇAIS PAR JÉRÔME PÉTION ET MAXIMILIEN ROBESPIERRE (début du mois de mars 1792), p. 381-389*

p. 383 (2)

On trouva des mots injurieux ou ridicules pour toutes les VERTUS civiques, pour tous les sentimens généreux, et des dénominations honorables pour tous les préjugés et pour tous les vices. [...] La multitude des hommes faibles, timides, ignorans, égoïstes, adopta avec transport des idées qui les dispensaient des sacrifices ou des VERTUS que suppose le règne de la justice et de la liberté ;

p. 387

ne vous laisse-t-elle pas des richesses qui vous donnent un grand avantage dans la carrière même du génie et des VERTUS civiques qu'elle ouvre devant vous ?

AUTRES TEXTES

*MÉMOIRE JUSTIFICATIF POUR FRANÇOIS PAGE (déc. 1786), p. 274-352*

p. 329

Enfin, Juges Suprêmes que j'implore, je suis un homme à qui l'image de vos VERTUS inspire cette douce et noble confiance qui vous est attestée par la liberté même qui respire dans cet écrit, et que l'on ne déployé jamais devant des Magistrats vulgaires.

*MÉMOIRE POUR DUQUENOI (déc. 1786), p. 353-407*

p. 391

Magnanime adversaire, il faut en convenir, jamais personne ne fut délicat, libéral et désintéressé comme vous l'êtes ; et il faut bien enfin s'himilier devant tant de VERTUS.

*MÉMOIRE ET CONSULTATION POUR BOUTROUE (juin 1787), p. 443-475*

p. 455

enfin si vous leur ôtez la considération publique, songez que vous leur ôtez le prix le plus flatteur auquel puissent aspirer des hommes de lettres voués à des fonctions nobles et pénibles, que vous éteignez en eux cette généreuse émulation qui est la source féconde des talens et des VERTUS.

p. 468-469

si vous accordez une juste estime à celui qui guide les premiers pas de la jeunesse dans l'étude importante des loix, vous ne trouverez ni moins utile, ni moins noble, le Ministère de celui qui, jettant, pour ainsi dire, les fondemens de son éducation, grave dans son esprit les principes des belles-lettres, c'est-à-dire qui lui apprend à parler, à penser, à sentir, et développe en elle le germe des talens et des VERTUS ;